



Briefings sur le développement rural à Bruxelles
Série de rencontres sur le thème du développement ACP-UE

Briefing n° 8:

Comment la migration internationale affecte-t-elle le développement rural ACP ?

Bruxelles, 11 décembre 2008

Un Reader¹

Ressources sur la migration internationale et le développement

compilé par Isolina Boto et Camilla La Peccerella
Centre Technique de Coopération agricole et rurale ACP-UE (CTA)



partageons les connaissances au profit des communautés rurales
sharing knowledge, improving rural livelihoods

¹ La plus grande partie de ce Reader a été reprise directement des documents et des sites web officiels. Il ne se veut pas exhaustif mais il vise à donner un aperçu général de la problématique de la migration et du développement rural des Pays ACP, ainsi que des sources d'information utiles. Pour toutes contributions additionnelles, veuillez contacter Isolina Boto (boto@cta.int) ou Camilla La Peccerella (lapeccerella@cta.int) Le Reader et une grande partie des ressources sont disponibles en ligne à : <http://bruxellesbriefings.net>.

Index

1. Flux migratoires internationaux : données et tendances clés	5
1.1 Tendances migratoires : une vue d'ensemble régionale	9
1.1.a Afrique sub-saharienne	9
1.1.b Les Caraïbes	9
1.2 Migration dans les zones rurales	10
2. Migration et développement : canaux et liens	10
2.1 Les impacts de la migration sur les migrants et leurs familles	11
2.2 Les impacts de la migration sur le développement du pays d'origine	15
2.2.a Les transferts de fonds et leur contribution au développement	16
Flux de transferts de fonds vers les pays ACP: quelque chiffre	18
- Afrique sub-saharienne	18
- Les Caraïbes	18
- Îles du Pacifique	19
2.2.b Le rôle des diasporas	21
2.3 Les effets sociaux de la migration dans les pays d'origine	23
3. Transferts de fonds et développement rural	24
3.1 Transferts de fonds et accès à la terre : explorer les liens	25
Ressources en ligne (anglais et français)	27
Sites web	33
Glossaire	35

MIGRATION INTERNATIONALE ET DÉVELOPPEMENT RURAL DES PAYS ACP²

La migration est un phénomène énorme. La proportion de migrants au sein des populations des pays industriels a doublé ces trente dernières années et les flux de transferts de fonds vers les pays en développement sont plus abondants que l'investissement direct étranger et l'aide étrangère. Dans de nombreux pays en développement, le pourcentage de population travaillant à l'étranger et le pourcentage du PIB constitué par les transferts de fonds atteignent des valeurs à deux chiffres³.

1. Flux migratoires internationaux : données et tendances clés

La migration vers les pays à revenus élevés s'est accélérée

L'Organisation des Nations unies (ONU) estiment que les migrants représentent environ 3% de la population mondiale, soit environ 175 millions d'individus. Le nombre d'immigrants vers les pays à revenus élevés a augmenté d'environ 3% par an de 1980 à 2000, contre 2,4% dans les années 1970.

À ce rythme de croissance, la proportion de migrants dans les pays à revenus élevés a presque doublé en 30 ans et la croissance de la population (sans compter la migration) a chuté de 0,7% par an dans les années 1970 à 0,5% dans les années 1990. L'immigration a eu un impact particulier sur la croissance de la population dans plusieurs pays à revenus élevés. En revanche, la migration vers les pays en développement n'a augmenté que de 1,3% par an de 1970 à 2000. Avec une rapide croissance de la population, la proportion de migrants dans les pays en voie de développement (à l'exception des pays de l'ex-Union soviétique) a chuté⁴.

Entre 2000 et 2010, 33 des 45 pays développés auront été destinataires nets de migration internationale. Parmi ceux-ci, on retrouve les destinataires traditionnels d'immigration tels que l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis. Les mouvements de population des régions les moins développées vers les régions les plus développées ont dominé les tendances migratoires durant presque un demi-siècle, mais les flux entre pays en développement ont également été significatifs. Plusieurs pays ou régions en développement attirent un grand nombre de migrants, notamment la Région spéciale administrative chinoise de Hong Kong, Israël, le Koweït, la Malaisie, le Qatar, l'Arabie saoudite, Singapour, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et les

² Dans le présent Reader, la migration internationale est définie en termes généraux comme le mouvement de personnes d'un pays à un autre (respectivement pays « d'origine » et de « destination »). En outre ce Reader ne concerne que la migration Sud-Nord.

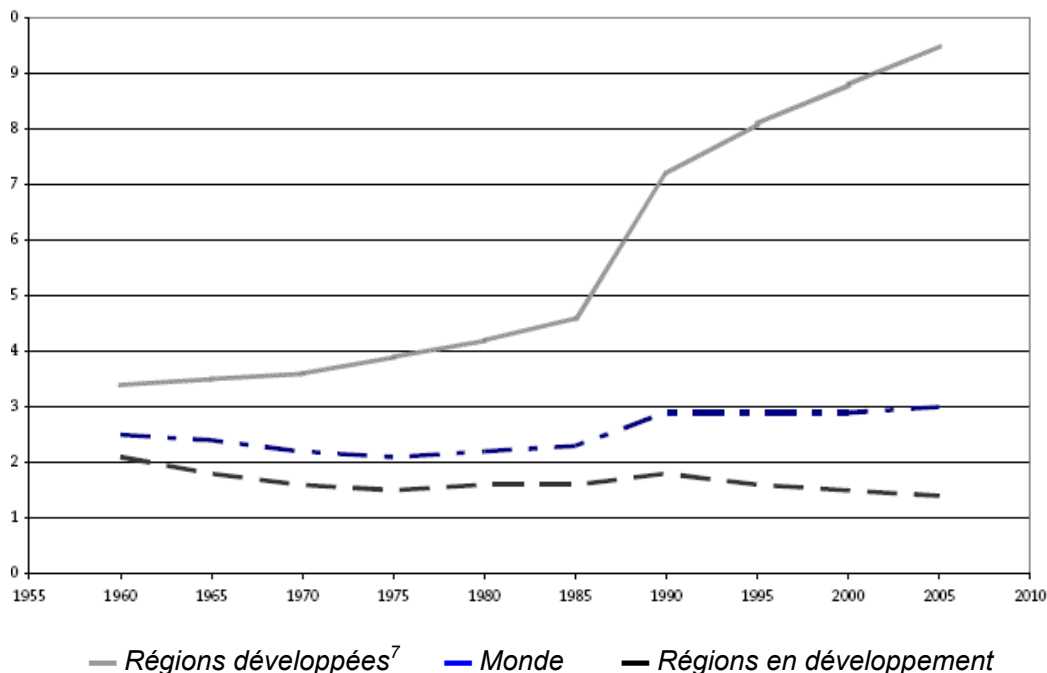
³ Banque mondiale, Migration, Poverty and Human Capital, 2007, (uniquement en anglais),

http://siteresources.worldbank.org/INTMIGDEV/Resources/MOVe_Note_01.pdf

⁴ Banque mondiale, Global Economic Prospects, Economic Implications of Remittances and Migration, 2006, <http://go.worldbank.org/OZRERMGA00>. Les estimations de la migration nette entre les principaux groupes de développement montrent que depuis 1960 les régions plus développées sont destinataires nettes de migrants en provenance des régions moins développées. De plus, la migration nette vers les régions plus développées a résolument augmenté entre 1960 et 2000. Entre 1990 et 2000, les régions plus développées ont accueilli annuellement 2,5 millions de migrants. Environ la moitié de ce flux net était à destination de l'Amérique du Nord (1,3 million par an). Entre 2000 et 2010, le niveau de migration nette vers les régions plus développées en général n'a évolué que légèrement, mais on observe une augmentation du nombre net de migrants accueillis en Amérique du Nord (1,5 million par an). Durant le reste de la période de projection, la migration nette vers les régions plus développées devrait se maintenir à environ 2,3 millions par an, dont 1,3 million vers l'Amérique du Nord. En ce qui concerne les autres grandes régions, l'Asie est de loin la principale source de migrants pour 2000-2010 (1,3 million par an), suivie par l'Amérique latine et les Caraïbes (1,1 million par an) et ensuite par l'Afrique (0,4 million par an). Durant la période envisagée, plus de la moitié du nombre net d'émigrants en provenance des régions moins développées devraient provenir d'Asie, entre 25 et 30% d'Amérique latine et des Caraïbes et le reste d'Afrique. Source : ONU, World Population prospects : the 2006 Revision (uniquement en anglais), http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2006/WPP2006_Highlights_rev.pdf

Émirats Arabes Unis. La Jordanie et la République arabe de Syrie ont été les premiers pays d'accueil des réfugiés d'Irak. De nombreux pays africains ont été les destinataires de flux de réfugiés de pays voisins⁵.

Pourcentage de migrants internationaux par rapport à la population dans le monde, les pays en développement et les pays développés 1960-2005⁶



La plupart des pays à revenus élevés ont connu une augmentation de l'immigration d'au moins 2% entre 1980 et 2000. Cette hausse reflète en partie l'augmentation de la demande de services liés à des revenus plus élevés, la concurrence mondiale de main d'œuvre hautement qualifiée mise en valeur par les avancées technologiques, la croissance des réseaux de migrants dans les pays à revenus élevés générant de nouvelles arrivées et l'augmentation des mouvements de réfugiés.

Le volume et le flux de migration internationale ne sont plus principalement associés à la croissance de la population ou à la pression démographique. À la différence des années 1960 et 1970, les immigrants internationaux ne proviennent pas des pays les plus pauvres et les moins développés. Les mouvements internationaux volontaires de population proviennent souvent de pays à croissance économique rapide et à taux de fertilité descendant.

La migration internationale se déplace aussi bien du Sud vers le Nord que du Sud vers le Sud. Bien que les trois principaux pays destinataires soient membres de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) (les États-Unis, l'Allemagne et la France, par ordre d'importance), la Côte d'Ivoire, la République islamique d'Iran, la Jordanie et le Pakistan font à présent partie des 15 premières destinations. Les migrants internationaux restent

⁵ ONU, World Population prospects, cit. La migration internationale est le facteur d'évolution de la population le plus difficile à mesurer et à estimer de manière exacte. La qualité et la quantité des données utilisées dans l'estimation et dans la projection de la migration nette varie donc considérablement selon le pays. De plus, le mouvement international transfrontalier de populations, qui constitue souvent une réaction à des forces de changement socio-économique, politiques et environnementales, est extrêmement volatile. Les mouvements de réfugiés, par exemple, peuvent impliquer le déplacement transfrontalier d'un grand nombre de personnes sur une courte période. Pour ces raisons, les projections de niveaux de migration internationale futurs sont l'aspect le moins fiable des projections démographiques actuelles et reflètent principalement les niveaux et les tendances récents de migration nette.

⁶ Source : site web de l'OCDE, http://www.oecd.org/document/28/0,3343,fr_2649_33935_39653239_1_1_1_1,00.html

⁷ Les régions développées comprennent toutes les régions d'Europe plus l'Amérique du nord, l'Australie et Nouvelle Zélande et Japon.

généralement dans des pays voisins, en particulier dans les régions du monde en développement et plus précisément en Afrique sub-saharienne⁸.

Bien que l'on constate une accélération rapide de la migration dans les pays industrialisés, on observe ces dernières années une continuité par rapport à certains aspects de la composition et des tendances de la migration internationale⁹.

La proportion de femmes migrantes est presque restée égale (47% des populations migrantes mondiales en 1970, contre 49% en 2000), bien que la plupart des migrants de certains pays restent des femmes. Davantage de femmes migrent aujourd'hui en tant que main d'œuvre indépendante, plutôt que comme accompagnantes de leur conjoint.

La migration demeure fortement influencée par la proximité géographique (du Mexique aux États-Unis, de l'Afrique du Nord à l'Europe et d'Europe orientale à l'Europe occidentale), ainsi que par les liens coloniaux (d'Amérique latine vers l'Espagne et d'un certain nombre de pays d'Afrique sub-saharienne vers la Belgique, la France, le Portugal, et le Royaume-Uni)¹⁰.

La migration devrait augmenter

Selon un rapport de la Banque mondiale, le nombre de personnes souhaitant émigrer des pays en développement à des pays à revenus élevés devrait augmenter ces vingt prochaines années. Environ 31% de la population des pays en développement est âgée de moins de 14 ans, contre 18% dans les pays à revenus élevés. On peut donc prévoir un flux important dans les catégories d'âge les plus propices à l'émigration, les revenus des migrants en début de carrière tendant à être plus importants. L'augmentation de l'immigration depuis les années 1980 a généré l'établissement d'importantes diasporas dans les pays à revenus élevés, ce qui a participé à la réduction des coûts et des risques liés à la migration. La demande de services des migrants dans les pays à revenus élevés augmentera également avec le vieillissement de la population et la diminution de la main d'œuvre, de même que la demande de services susceptibles d'être proposés par les migrants (tels que les soins infirmiers).

Alors que les revenus sont en augmentation, la demande pour d'autres services employant des migrants (tels que l'assistance ménagère ou l'hôtellerie) devrait augmenter rapidement. La concurrence de plus en plus féroce pour les travailleurs qualifiés devrait également attirer des migrants, en particulier en provenance de pays bénéficiant de systèmes universitaires solides¹¹.

Compétences – moteurs de la migration interne et internationale

Il n'y a pas encore eu de flux de main d'œuvre compensant l'émigration hors d'Europe au début du vingtième siècle et il n'aura peut-être jamais lieu. Mais, à la différence du flux de main d'œuvre non qualifiée, la main d'œuvre qualifiée, avec son capital humain, est en augmentation. La mondialisation et les politiques de migration sélective devraient faciliter le déplacement de main d'œuvre qualifiée au sein des pays et au-delà des frontières.

Au sein des pays, le niveau d'éducation continue à déterminer les déplacements, en particulier des régions rurales vers les villes. Les personnes les plus éduquées sont plus susceptibles de migrer dans leur propre pays. De nombreux migrants saisonniers temporaires avec peu voire aucune éducation migrent également. Mais l'éducation accélère la mobilité de la main d'œuvre, en créant davantage d'opportunités d'emploi et en raccourcissant le délai de recherche d'emploi une fois la destination atteinte. L'éducation augmente également les chances d'émigration à l'étranger. La migration internationale de travailleurs qualifiés, par rapport à celle de la main d'œuvre non qualifiée, est en augmentation depuis les années 1970 dans toutes les régions en développement du monde. Les proportions les plus élevées de migrants qualifiés (en pourcentage de main d'œuvre éduquée) proviennent d'Afrique, des Caraïbes et d'Amérique centrale. En 2000, plus de la

⁸ Banque mondiale, World Development Report 2009. Reshaping Economic Geography (uniquement en anglais), http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2009/Resources/4231006-1225840759068/WDR09_11_Ch05web.pdf

⁹ Banque mondiale, Global Economic Prospects, Economic Implications of Remittances and Migration, 2006, (uniquement en anglais), <http://go.worldbank.org/OZRERMGA00>.

¹⁰ Banque mondiale, Global Economic Prospects, cit. Soulignons que les données migratoires sur lesquelles ces jugements sont basés sont souvent peu fiables et incomplètes. De nombreux pays et agences internationales ne font pas de distinction entre migration régulière et irrégulière ou entre les types de migration temporaire. Certains considèrent le pays de naissance des migrants, d'autres leur nationalité. Les estimations nationales du nombre de migrants peuvent grandement varier selon que le « migrant » est défini comme une personne née à l'étranger ou de nationalité étrangère.

¹¹ Banque mondiale, Global Economic Prospects, cit.

moitié des ressortissants universitaires de nombreuses nations insulaires d'Amérique centrale dans les Caraïbes résidaient à l'étranger. Et près de 20% des travailleurs qualifiés ont quitté l'Afrique sub-saharienne.

En 2007, les flux de transferts de fonds à destination de nombreux pays en développement excédaient pour la première fois l'investissement direct étranger et les investissements privés. Et il ne s'agit là que des flux de transferts de fonds observés par les gouvernements et les chercheurs, soit une fraction à peine des fonds effectivement envoyés via les canaux formels et informels.

Toutefois, en Afrique sub-saharienne, les transferts de fonds représentent 15% du revenu annuel. En Ouganda, la mobilité de la main d'œuvre a un effet positif sur les dépenses des ménages. À ménage égal, la dépense par tête est beaucoup plus importante en cas de migration au sein même du district ou vers un autre district qu'en demeurant dans la région d'origine¹².

Volontaire ou forcée ?

Les bénéfices de la migration dont le développement peut tirer profit ne sont constatés que lorsque celle-ci est volontaire. Un grand nombre de personnes, en particulier dans les pays les plus pauvres, sont contraintes de migrer à cause de la détérioration de leurs conditions de vie et des conflits. Ces populations sont « poussés » à quitter leurs terres en période de déclin agricole, sous la pression de la croissance démographique et lorsque le changement climatique rend non viable la culture continue de certaines zones. Traditionnellement, les sécheresses ont des impacts soudains et prolongés sur la distribution de la population, en particulier en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud. Un autre incitant important à la migration interne, banal mais non moins critique, est l'absence de services publics adéquats. Dans de nombreux pays en développement, les écoles, les soins de santé, les hôpitaux et les infrastructures publiques et privées sont concentrés dans les zones d'activité économique. Cette concentration de la masse économique peut entraîner une disparition des services publics dans les agglomérations et les villages de plus petite taille.

Plusieurs études signalent la migration vers les grands centres économiques de personnes à la recherche d'une meilleure éducation et de meilleurs soins de santé. Ce mouvement, quoique volontaire, est davantage susceptible de venir s'ajouter aux coûts de la congestion urbaine qu'aux avantages de l'agglomération¹³.

Fuite ou gain de cerveaux au niveau international ?

Il existe une inquiétude concernant le volume de main d'œuvre qualifiée quittant l'Afrique sub-saharienne et les Caraïbes. En pourcentage du nombre total de personnes hautement qualifiées, le nombre de migrants qualifiés paraît élevé. Globalement cependant, les migrants les plus qualifiés dans les pays à revenus élevés proviennent de pays à revenus moyens comme le Brésil et l'Inde. Les perspectives migratoires dans ces pays entendent davantage d'accumulation de capital humain, augmentant ainsi non seulement le nombre de migrants qualifiés, mais également les qualifications de la main d'œuvre en général. Un « gain de cerveaux » est possible lorsque le taux d'émigration de travailleurs qualifiés d'un pays atteint entre 5 et 10%. Les inquiétudes concernent les perspectives médiocres de développement de certains pays d'Afrique sub-saharienne, d'Amérique centrale et des Caraïbes, où l'émigration de main d'œuvre qualifiée est bien plus importante. En 2000, le taux d'émigration qualifiée d'Afrique sub-saharienne atteignait 13,1%, 16,9% en Amérique centrale et 42,8% aux Caraïbes. Les critiques du débat « fuite des cerveaux – gain des cerveaux » argumentent qu'il néglige les réelles tendances migratoires internationales mondiales. Les travailleurs qualifiés ne « s'enfuient pas » mais « circulent » plutôt entre les pays de l'économie mondiale. Les avantages d'attirer et de retenir des individus qualifiés ne doivent pas être répartis de manière absolument égale entre les pays. En plus des flux importants de transferts de fonds internationaux, de nombreux migrants qualifiés travaillent dur pour rentrer dans leur pays avec de nouvelles perspectives comme entrepreneurs forts de leur capital, de nouvelles compétences et d'idées. Plusieurs dirigeants du monde politique, universitaire et économique dans les pays en développement ont débuté comme migrants. La recherche

¹² Banque mondiale, World Development Report 2009, cit.

¹³ Banque mondiale, World Development Report 2009, cit.

transfrontalière sur les facteurs déterminants de la croissance économique n'a pas permis de prouver l'impact négatif de l'émigration qualifiée¹⁴.

1.1 Tendances migratoires : une vue d'ensemble régionale

a) Afrique sub-saharienne

L'Afrique constitue un quart de la surface terrestre mondiale et un dixième de la population et il s'agit du continent avec le plus grand nombre de ressortissants mobiles. En 2000, on comptait 16,3 millions de migrants internationaux en Afrique, soit environ 9% de la migration totale. Les réfugiés ont toujours été un élément important, mais en 2000 leur nombre et leur proportion mondiale avaient chuté, respectivement, de 5,4 millions ou 33% en 1990 à 3,6 ou 22%. Au cours de cette même période, le nombre de migrants non réfugiés a augmenté de près de 2 millions pour atteindre 12,7 millions en 2000. La proportion de femmes parmi les 16,3 millions de migrants internationaux a augmenté de 42% dans les années 1970 à 46% dans les années 1990 puis à 46,7% en 2000. L'Afrique comprend une grande partie des États les plus pauvres du monde et représentent environ 49% de la population totale, soit 323 millions d'individus vivant en-dessous du niveau de pauvreté. La détérioration des conditions de vie et la pauvreté rurale et urbaine grandissante continuent à inciter de plus en plus de gens à se déplacer à la recherche de moyens de subsistance. Le nombre d'Africains vivant en dehors de leur pays d'origine a plus que doublé en une génération et les États africains sont confrontés au défi délicat de gérer la migration au 21^e siècle¹⁵.

La féminisation de la migration sub-saharienne

La proportion de femmes parmi les migrants internationaux africains a résolument augmenté et ce plus rapidement qu'au niveau mondial. Dans les années 1960, l'Afrique avait la proportion la plus faible (42%), par rapport à l'Amérique latine et aux Caraïbes (45%) et à l'Asie (46%). Aujourd'hui, les migrantes représentent presque 47% des 16 millions de migrants africains, alors que cette proportion a chuté en Asie pour atteindre 43%. De plus en plus de femmes se déplacent de façon autonome, et plus seulement pour accompagner leur conjoint ou d'autres membres de leur famille, mais plutôt satisfaites pour leurs propres besoins économiques. Elles sont en train de devenir des salariées de premier plan, comme aides ménagères, membres d'équipes de nettoyage de restaurants et d'hôtels, gardiennes d'enfants et de personnes âgées, mais également dans des emplois plus spécialisés tels que les soins infirmiers et l'aide hospitalière.

Les migrantes subviennent également aux besoins de leur famille dans leur pays d'origine via l'envoi de fonds. En effet, elles envoient généralement une part plus importante de leurs revenus que leurs homologues masculins, qu'il s'agisse de migration nationale ou internationale, comme le montre l'étude mondiale. En Afrique, une tendance similaire est observée dans des études sur les mouvements de fonds de migrants internes, en particulier en Afrique australe rurale, où il en a été conclu que « les migrants de sexe masculin employés sont 25% moins susceptibles d'envoyer des fonds que leurs homologues féminines ».

La féminisation de la migration est l'une des tendances migratoires les plus significatives observée en Afrique, qui modifie progressivement le rôle des migrants des deux sexes, ainsi que les cultures familiales africaines. En particulier, la migration féminine affecte les processus de développement sur le continent et « crée de nouveaux défis pour les pouvoirs publics »¹⁶.

b) Les Caraïbes

La région des Caraïbes, composée de 24 États insulaires, présente l'un des taux d'émigration nette les plus élevés au monde (quelque 72 000 émigrants par an entre 1995 et 2000). Bien que la migration intra-régionale soit considérable, comme entre Haïti et la République dominicaine par

¹⁴ Banque mondiale, World Development Report 2009, cit.

¹⁵ OIM, World Migration 2005. Costs and benefits of international migration, section 1, chapitre 1 (uniquement en anglais), http://www.iom.int/jahia/Jahia/cache/offonce/pid/1674?entryId=932&srclid=933&grpsrc=yes&publicationEntriesGroup_filter=World%20Migration%20Reports

¹⁶ OIM, World Migration 2005, cit.

exemple, la plupart des pays des Caraïbes ont développé en matière de migration de main d'œuvre, des liens particuliers avec les USA et, dans une moindre mesure, avec le Canada. En 2000, les migrants des Caraïbes aux États-Unis étaient 2 879 000 au total, soit 9,6% de la population d'origine étrangère, et ces flux vers les États-Unis demeurent significatifs, bien qu'en 2002 leur nombre ait chuté de 103 550 en 2001 à 96 380. Les USA demeurent une destination de prédilection pour les Haïtiens et les Cubains fuyant leur pays.

Ces groupes, arrivant parfois par bateau et sans autorisation, sont toujours envisagés séparément. Les Cubains qui arrivent physiquement sur le sol américain sont autorisés à y rester. Ceux qui sont interceptés en mer sont renvoyés. Plus généralement, en vertu des accords conclus avec Cuba en 1994 et 1995, les États-Unis acceptent environ 20 000 Cubains comme réfugiés ou via les canaux d'immigration. En retour, Cuba s'efforce d'empêcher ses ressortissants de se rendre illégalement aux États-Unis. En 2002, quelque 28 270 Cubains sont entrés sur le sol américain. Le nombre de Cubains aux États-Unis en 2002 atteignait 919 000, soit le groupe d'origine étrangère le plus important en Floride, où la plupart d'entre eux résident¹⁷.

1.2 Migration dans les zones rurales

Dans la majeure partie du monde en développement, les zones rurales sont confrontées à un formidable défi en matière d'emploi. Malgré la migration vers les zones urbaines, les populations rurales continuent de grandir, parfois très rapidement, comme en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Chaque année qui passe grossit les rangs de la main-d'œuvre rurale et de ceux qui ont besoin de trouver un emploi dans l'agriculture ou l'économie rurale non agricole, ou de migrer vers l'économie urbaine.

Le marché rural de l'emploi offre des opportunités dans les secteurs agricole et non agricole à la main-d'œuvre qualifiée et moins qualifiée, que ce soit en propre emploi ou en travail salarié. L'agriculture emploie de nombreux travailleurs salariés (20 % de la main-d'œuvre du secteur). Le secteur dynamique des cultures et produits d'élevage à forte valeur ajoutée est intensif en main-d'œuvre et possède un fort potentiel de croissance de l'emploi. Ceci dit, les conditions de travail, dans l'agriculture, ne sont pas toujours propices à des avancées importantes en termes de bien-être social, en raison, d'une part, de la nature du processus de production et, d'autre part, du manque de réglementation appropriée. Quant à l'emploi rural non agricole, il est en croissance rapide et englobe de nombreuses activités commerciales de faible productivité dans d'étroits marchés locaux. Néanmoins, certains sous-secteurs non agricoles dynamiques, reliés à l'agriculture ou à l'économie urbaine, offre des opportunités aux travailleurs qualifiés.

Les salaires sont bas dans l'agriculture, plus bas en moyenne que dans les autres secteurs. Cette différence est, dans une grande mesure, liée à la distribution des compétences chez les travailleurs. Les travailleurs non qualifiés qui exercent des activités indépendantes dans l'économie rurale non agricole, également, ne perçoivent que de très faibles revenus. Les travailleurs qualifiés, quant à eux, trouvent des emplois bien rémunérés, localement ou dans les villes secondaires. La force de travail constituant l'actif principal des pauvres, les ménages sans terres ou n'en possédant que peu, doivent vendre leur main-d'œuvre dans les activités agricoles ou non agricoles, ou quitter les zones rurales¹⁸.

2. Migration et développement : canaux et liens

La migration est un phénomène extrêmement diversifié. Son impact économique dans chaque pays d'origine et l'impact des politiques dépendront de nombreux facteurs, parmi lesquels les qualifications et les emplois antérieurs des migrants, l'historique de la migration (l'existence et la situation géographique d'une diaspora importante), les secteurs affectés, les tendances commerciales et productives, le climat de l'investissement et la taille et la situation géographique du pays. Par exemple, les politiques de migration opportunes pour un grand pays en

¹⁷ OIM, World Migration 2005, cit.

¹⁸ Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement, Chapitre 9 <http://siteresources.worldbank.org/INTRDM2008INFRE/Resources/Chapter9.pdf>

développement avec une émigration peu qualifiée importante et des institutions efficaces différeront de celles appliquées à une petite économie insulaire avec une émigration hautement qualifiée substantielle et des institutions peu stables¹⁹.

2.1 Les impacts de la migration sur les migrants et leurs familles

Des perspectives économiques meilleures encouragent la migration

Les migrants de pays en développement à revenus élevés bénéficient généralement d'une augmentation importante de revenus. Un recueil de données compilé par l'Organisation internationale du travail (OIT) montre que le salaire moyen des travailleurs issus de pays à revenus élevés est presque cinq fois plus élevé que celui des travailleurs de pays à faibles revenus, en tenant compte des différences de pouvoir d'achat. Il est possible que ces données surévaluent les salaires espérés par les migrants, leurs revenus ayant tendance, au moins initialement, à être inférieurs à ceux des natifs. De plus, de nombreux travailleurs pauvres dont les connaissances linguistiques sont insuffisantes et dont le niveau d'éducation est minimal ont des perspectives d'emploi limitées dans les marchés des pays à revenus élevés.

D'un autre côté, il se peut que ces données sous-estiment les avantages de la migration du point de vue du ménage. En mesurant les différences de bien-être entre migrants et non migrants, les revenus des premiers dans les pays à revenus élevés sont réduits du fait du coût de la vie supérieur, appelé également parité de pouvoir d'achat (PPA). Dans la mesure où les migrants envoient des fonds dans leur pays d'origine, cet ajustement n'a pas d'impact, les revenus des ménages excédant donc l'augmentation de revenus ajustée en fonction du PPA. De plus, les données concernant les différences de revenus peuvent influencer les futurs revenus espérés par les migrants et leurs enfants, et générerait sans aucun doute une migration beaucoup plus importante en l'absence de contrôles.

L'augmentation de revenus espérée n'est pas le seul stimulant économique à la migration. Les ménages peuvent décider d'envoyer quelques membres à l'étranger afin de diversifier les sources de revenus de la famille et donc de réduire les risques, les chocs affectant le niveau des salaires et la probabilité d'emploi dans le pays de destination pouvant ne pas être liés à ceux affectant les travailleurs dans le pays d'origine²⁰.

La migration engendre des coûts considérables

Malgré les bénéfices évidents pour un grand nombre de migrants, la migration implique des coûts et des risques qui, ajoutés aux restrictions migratoires, permettent d'expliquer pourquoi la plupart des gens préfèrent ne pas partir. La migration peut entraîner des coûts directs substantiels : transport, frais facturés par les agences de recrutement, tarifs d'obtention d'un visa ou d'un permis de travail, entretien durant la recherche d'emploi, revenus auxquels le migrant a renoncé (s'il avait ou pouvait avoir un emploi dans son pays d'origine), réduction de la valeur des qualifications spécifiques à l'endroit (la connaissance de la langue maternelle, par exemple) et souffrance de la séparation avec la famille et l'entourage. De toute évidence, ces coûts sont extrêmement variables en fonction du migrant²¹.

La décision de migrer est souvent mal informée

La distance et les différences linguistiques et culturelles entre le pays d'origine et de destination font que la migration est particulièrement affectée par des informations inexactes. Les migrants peuvent avoir une vision tronquée des possibilités d'emploi et du salaire possible dans le pays de destination, ainsi que des informations insuffisantes sur les coûts et sur les risques potentiels du voyage. Les passeurs clandestins, les agences de recrutement et les autres acteurs ayant un intérêt financier à encourager la migration peuvent brosser un tableau biaisé de l'expérience migratoire, le manque d'information augmentant les risques pour les migrants d'être victimes de fraudes ou d'abus.

¹⁹ Banque mondiale, Global Economic Prospects, cit.

²⁰ OCDE, Effects of migration on sending countries : What do we know?, Document de travail n° 250 du Centre de développement de l'OCDE, 2006 (uniquement en anglais), <http://www.oecd.org/dataoecd/24/54/37053726.pdf>

²¹ OCDE, Effects of migration, cit.

Une diaspora peut réduire les coûts que doivent supporter les migrants

Les migrants résidant déjà dans le pays de destination peuvent réduire les coûts que les nouveaux arrivants du même pays d'origine doivent supporter. Le réseau de migrants s'étendant, des institutions privées et des associations bénévoles sont créées afin de proposer une série de services, notamment de conseil, d'assistance sociale et juridique, de logement, d'assistance dans l'obtention de crédit et la recherche d'emploi, ainsi que des moyens de réduire les coûts de la migration illégale, en particulier le passage et le transport, les documents falsifiés et les mariages arrangés. Les diasporas migrantes peuvent également réduire les risques et les craintes d'abus.

Il existe un coût pour ceux qui restent au pays

Enfin, la migration a un coût pour les membres de la famille qui restent au pays, en particulier les enfants. En général, l'émigration entraîne des difficultés pour les membres de la famille restant au pays mais elle améliore également les revenus du ménage et la capacité des familles à faire les ajustements permettant de compenser ces difficultés²².

L'impact de la migration internationale sur les pays d'origine varie

L'impact de la migration sur les pays d'origine varie grandement, en fonction de l'abondance des flux migratoires, du type de migrants et des conditions sur le marché du travail et de production dans le pays.

Afin de décrire ces effets, il est utile de faire la distinction entre les niveaux de qualification, étant donné la différence opérée sur les marchés de l'emploi entre main d'œuvre peu et hautement qualifiée.

- 1) *La migration peu qualifiée peut améliorer les conditions sur le marché du travail pour les autres travailleurs pauvres*

Les effets de la migration Sud-Nord sur les conditions de travail de la main d'œuvre peu qualifiée du monde développé sont en général minimes. Dans certains pays en revanche, l'émigration à grande échelle peut exercer une pression supplémentaire sur les salaires ou réduire le chômage des travailleurs peu qualifiés marginalisés. L'émigration peu qualifiée peut également réduire le sous-emploi ou augmenter la participation au marché de l'emploi sans augmentation significative des salaires. La réaction salariale à l'émigration dépend des conditions institutionnelles sur le marché de l'emploi du pays d'origine (telles que le rôle des syndicats, l'emploi du secteur public et la législation sur les salaires minimums) ; le volume de l'émigration par rapport à la main d'œuvre du pays d'origine ; et le degré d'emploi productif des émigrants avant leur départ.

La migration de travailleurs peu qualifiés est généralement bénéfique, qu'elle entraîne une réduction du sous-emploi, un renforcement de la participation au marché de l'emploi ou des salaires plus élevés, les travailleurs peu qualifiés sur le marché de l'emploi du pays d'origine bénéficient, directement ou indirectement, de dépenses complémentaires résultant des transferts de fonds. L'émigration de travailleurs peu qualifiés peut donc servir de soupape de sécurité face à l'impossibilité de créer de l'emploi dans le pays d'origine. En général cependant, l'envoi de travailleurs peu qualifiés à l'étranger présente des avantages substantiels pour les pays d'origine, du fait de l'impact sur les marchés de l'emploi et les transferts de fonds.

La migration peu qualifiée contribue à l'allègement de la pauvreté. Le nombre réduit de travailleurs peu qualifiés peut contribuer à soulager la pauvreté, si du fait de l'émigration les pauvres bénéficient de revenus plus importants, se voient offrir de nouvelles opportunités d'emploi ou reçoivent des fonds de l'étranger.

L'émigration peu qualifiée soulage également la pauvreté dans la mesure où les migrants sont pauvres. Il est peu probable toutefois qu'une proportion importante de migrants vers des pays industriels soient pauvres, selon la définition de la Banque mondiale de revenu de moins de 2\$ par jour, bien que la plupart le soient, même en comparaison avec les pays à revenus élevés les plus pauvres. La plupart des pauvres du monde vivent dans des pays éloignés des pays industrialisés

²² OCDE, Effects of migration, cit.

(Bangladesh, Brésil, Chine, Inde, Indonésie et la plupart des pays d'Afrique sub-saharienne). Le transport est dès lors coûteux.

De plus, bon nombre d'entre eux ne disposent pas des qualifications rudimentaires requises pour obtenir un emploi dans les pays industriels, ni des réseaux sociaux permettant de faciliter la migration et de fournir une assistance une fois dans le pays de destination. Malgré tout, les rares données disponibles indiquent que les plus pauvres migrent dans une certaine mesure.

2) *On observe une augmentation rapide de la migration hautement qualifiée*

L'émigration de la main d'œuvre hautement qualifiée de pays en développement a augmenté depuis les années 1970. En 1990, les migrants hautement qualifiés Sud-Nord aux États-Unis seulement représentaient plus de huit fois le nombre total de migrants hautement qualifiés des pays en développement à industriels sur la période 1961-72, en excluant les étudiants étrangers. Le nombre d'émigrants hautement éduqués de pays en développement résidant dans des pays de l'OCDE a doublé entre 1990 et 2000, alors que le nombre d'émigrants de pays en développement n'ayant qu'une éducation primaire n'a augmenté que de 50%. Les taux d'émigration hautement qualifiée varient grandement entre les pays en développement, de moins de 1% (Turkménistan) à presque 90% (Suriname) et entre les régions, de 15% pour l'Afrique sub-saharienne à 5% pour l'Europe et l'Asie centrale.

Il convient de garder à l'esprit ce degré de diversité, l'émigration hautement qualifiée pouvant avoir des effets très variés, selon la taille et les conditions économiques des pays d'origine. L'augmentation de la migration hautement qualifiée est en partie due à l'importance grandissante des politiques d'immigration sélective introduites d'abord en Australie et au Canada dans les années 1980, puis dans d'autres pays de l'OCDE. Les grands pays recruteurs ont augmenté l'accueil de migrants qualifiés et assoupli les critères liés à la compatibilité avec le marché du travail et les offres d'emploi. Certains pays (tels que l'Allemagne, la Norvège et le Royaume-Uni) ont introduit de nouveaux programmes. D'autres (tels que l'Australie, les Pays-Bas et la Suède) offrent des avantages fiscaux pour attirer des secteurs spécifiques. Ces programmes et les migrants eux-mêmes, répondent à l'augmentation des avantages liés aux qualifications dans les pays industrialisés, lesquels ont renforcé la concurrence de la demande de main d'œuvre qualifiée. Dans certains cas, l'émigration hautement qualifiée a un impact négatif sur le style de vie des personnes demeurant au pays, ainsi que sur la croissance.

Il existe plusieurs raisons justifiant la diminution de la qualité de vie et de la croissance du fait de la migration de travailleurs hautement qualifiés. Tout d'abord, le rendement global de l'éducation peut excéder le rendement privé, les travailleurs hautement qualifiés pouvant être plus productifs lorsqu'ils sont en contact avec des travailleurs de même acabit et aider à former d'autres travailleurs. Ensuite, l'émigration de main d'œuvre hautement qualifiée peut engendrer un coût fiscal. Dans la plupart des pays en développement, l'éducation est fortement subsidiée par l'État, l'émigration permanente de travailleurs éduqués représentant alors une perte de revenus fiscaux. Enfin, l'émigration de travailleurs hautement qualifiés augmentera le prix des services nécessitant des compétences techniques. Il est difficile de fournir un niveau de service similaire avec une main d'œuvre peu qualifiée et les ressources plus importantes consacrées à la formation peuvent être perdues du fait de nouvelles émigrations²³.

Mais la migration hautement qualifiée bénéficie souvent aux pays d'origine

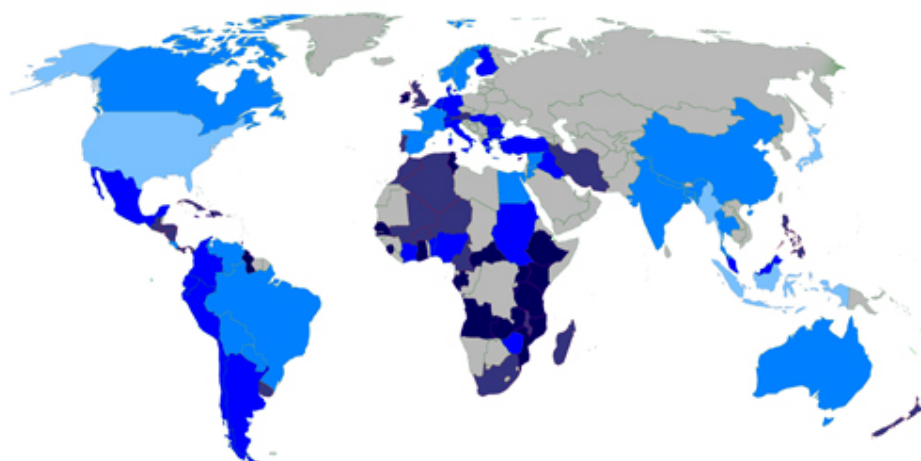
Les coûts de l'émigration hautement qualifiée devraient être évalués en tenant compte des effets bénéfiques de la migration, qualifiée ou non : augmentation des transferts de fonds, augmentation des salaires (pour les travailleurs migrants et ceux qui restent au pays) et avantages pour les pays de destination. De plus, l'émigration hautement qualifiée aura un impact limité s'il est difficile pour les travailleurs hautement qualifiés de trouver un emploi productif dans le pays d'origine. Certains articles récents prétendent que l'émigration hautement qualifiée, même de travailleurs productifs, peut bénéficier au développement.

L'opportunité d'émigrer bénéficie à l'éducation, conduisant davantage d'individus à investir dans l'éducation dans un but d'émigration. Cependant, seules certaines personnes éduquées finiront

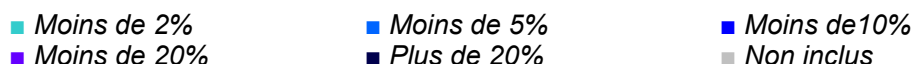
²³ OCDE, Effects of migration, cit.

effectivement par émigrer. Si l'augmentation en capital humain des personnes dans l'impossibilité d'émigrer excède les pertes générées par ceux qui y parviennent, le capital humain de la société augmentera du fait de l'ouverture des opportunités d'émigration (un phénomène appelé « gain de cerveaux »). L'effet sera plus important dans les pays avec un grand nombre d'émigrants (la probabilité d'émigration y étant donc grande). Ces modèles ont cependant été remis en question parce qu'ils supposent que les entreprises internationales ne sont pas à même de faire la différence entre les travailleurs éduqués (car dans ce cas ils choisiraient les plus qualifiés, ce qui reviendrait à faire fi des incitants à l'éducation de candidats marginalisés) et parce que ces modèles ne s'appliquent pas là où les programmes de regroupement familial, non liés aux compétences, prédominent.

Les résultats des recherches sur l'impact de l'émigration hautement qualifiée sont partagés et il est donc difficile de généraliser l'impact de la migration qualifiée. Le débat sur les avantages et les inconvénients reste largement lié à la conjoncture et n'a pas été tranché par les études empiriques disponibles. Dans l'ensemble, il est actuellement impossible de fournir des estimations agrégées et fiables de l'impact réel de l'émigration hautement qualifiée²⁴.



Part de ressortissants d'un pays ayant une instruction universitaire résidant dans un (autre) pays membre de l'OCDE²⁵



Conventionnellement, la migration internationale de main d'œuvre hautement qualifiée des pays pauvres vers des pays riches, le fameux phénomène de fuite de cerveaux, menace le développement. La comparaison des taux d'immigration de main d'œuvre hautement éduquée, la proportion de ressortissants d'un pays disposant d'un diplôme universitaire vivant dans l'OCDE, révèle que les pays à faibles revenus souffrent disproportionnément de la fuite de cerveaux. Dans certaines régions d'Afrique sub-saharienne et d'Amérique centrale, plus de la moitié des diplômés universitaires peuvent migrer vers des pays de l'OCDE, avec les conséquences potentielles que cela entraîne pour des secteurs essentiels tels que l'enseignement, la santé et l'ingénierie.

Les pays en développement pourraient même bénéficier de la migration hautement qualifiée via des partenariats entre les pays de départ et de destination encourageant la répartition de qualifications et de connaissances (circulation des cerveaux). Les réseaux de diasporas jouent un rôle crucial, comme le montrent les exemples de startups de migrants indiens rentrés au pays. En

²⁴ OCDE, Effects of migration, cit.

²⁵ Source : Site Web de l'OCDE, Migration et fuite des cerveaux, http://www.oecd.org/document/40/0,3343,fr_2649_33935_39322256_1_1_1_1,00.html

outre, l'aide ciblée vers des secteurs d'emploi centraux peut aider à retenir des migrants potentiels²⁶.

2.2 Les impacts de la migration sur le développement du pays d'origine

La migration affecte le pays d'origine d'un migrant de plusieurs manières. En particulier, les chocs liés aux processus de migration se manifestent par des changements dans l'offre de main d'œuvre ainsi que de productivité. Les processus de migration entraînent également des réponses comportementales ou politiques endogènes, les pays d'origine ayant tendance à s'ajuster aux chocs. Les chocs et les réponses affectent la main d'œuvre disponible et la productivité.

Les chocs négatifs dans l'offre de main d'œuvre ont lieu aux premières étapes de la migration, lorsqu'un grand nombre d'individus, pour la plupart migrants économiques, décident de quitter leur pays d'origine pour chercher ailleurs de l'emploi et de meilleures conditions de vie. Ces chocs peuvent être positifs aux étapes suivantes de la migration, avec la migration de retour et/ou l'immigration. La migration peut même engendrer un dépeuplement ou plus souvent un départ en masse de main d'œuvre avec des niveaux et des types de qualifications spécifiques (p. ex. infirmières, médecins, enseignants) qui peut, du moins à court terme, avoir un effet négatif grave sur le capital humain. À moyen terme cependant, une migration modérée peut se traduire par de meilleurs incitants à l'accumulation de qualifications et à un repeuplement, bénéfiques pour la productivité. Ces changements dans l'offre de main d'œuvre, causés par la migration, constituent le premier canal d'influence de la migration sur le développement.

Un autre impact majeur de la migration sur le développement est lié aux transferts de fonds envoyés par les migrants à leurs familles et à leur entourage demeurant dans le pays d'origine. L'offre de main d'œuvre et le choc dû au transfert affectent directement la pauvreté et la croissance via un effet de substitution et de revenu et indirectement via les changements de productivité.

Les chocs liés à la migration engendrant des changements dans l'offre de main d'œuvre génèrent des réponses comportementales et politiques spécifiques en fonction des caractéristiques structurelles spécifiques également. Ces dernières comprennent les conditions sur le marché de l'emploi et du crédit, ainsi que les caractéristiques des migrants (sexe, âge, compétences, origine). Par exemple, dans les pays avec une importante main d'œuvre non qualifiée et un taux de chômage non qualifié élevé, la migration d'une proportion de ce groupe de main d'œuvre n'aura aucun impact significatif sur la productivité, les travailleurs au chômage ou non qualifiés prendront la place de la main d'œuvre migrante. Cependant si la substitution entre migrants et natifs est faible, la migration pourrait alors avoir un impact négatif sur la production et la productivité. Aux stades suivants de la migration, soit lorsque les migrants commencent à rentrer chez eux ou que l'immigration prend le pas sur l'émigration, le choc de l'offre de main d'œuvre peut être positif et son impact dépendra à nouveau des conditions sur le marché de l'emploi.

La répartition des compétences de la main d'œuvre dans le pays d'origine des migrants et l'effectivité de la substitution de main d'œuvre affectent donc profondément les revenus et la productivité. Même lorsque la substitution est faible, la productivité peut malgré tout augmenter de façon substantielle si les perspectives meilleures liées à la migration incitent les non migrants à investir dans l'éducation et l'accumulation de compétences²⁷.

La migration peut également avoir des effets sur la restructuration sectorielle et, par là, sur la productivité. Dans le cas de pays ayant connu le processus migratoire il y a quelque temps, les changements structurels économiques se sont produits via la mécanisation de l'agriculture entraînant une transition de la main d'œuvre agricole vers le secteur manufacturier. Les chocs structurels dans la fourniture de main d'œuvre, les caractéristiques et les réponses comportementales influencent donc les effets de la migration sur les pays d'origine.

²⁶ Source : Site web de l'OCDE, Migration et la fuite des cerveaux, http://www.oecd.org/document/40/0,3343,fr_2649_33935_39322256_1_1_1_1,00.html

²⁷ Selon cette nouvelle tendance dans les documents consacrés à la migration qualifiée, la probabilité plus élevée de migration augmente les incitants à l'éducation et, ce faisant, la part de la population qualifiée dans le pays d'origine des migrants. Ce capital humain potentiellement plus important aurait des effets positifs sur la productivité et ainsi sur la croissance. Ce résultat est envisageable si l'on part du principe que tous les individus qualifiés ne migreront pas et que l'accès à l'éducation et à la formation est possible.

L'impact des transferts de fonds sur le développement dépend également des caractéristiques structurelles et des réponses comportementales liées aux incitants restructurés. Dès lors, les conditions sur le marché du crédit déterminent non seulement le coût des transferts de fonds, et donc le choix par les migrants du canal d'envoi de fonds dans leur pays d'origine, mais également la façon dont ces fonds sont par la suite investis. En effet, si la croissance et le développement potentiels des transferts de fonds sont limités par les imperfections du marché local, telles que l'imperfection ou l'absence de marchés de crédit ruraux, les destinataires peuvent être contraints d'emprunter les transferts ou de les utiliser comme garanties. L'inefficacité des marchés de crédit ruraux entrave également le transfert d'épargne des ménages bénéficiant d'envois de fonds vers ceux désireux de les investir dans des activités productives²⁸.

2.2. a Les transferts de fonds et leur contribution au développement

En général, les transferts de fonds des migrants sont des flux monétaires personnels de migrants à destination de leurs amis et de leurs familles. Ils représentent le lien le plus tangible et peut-être le moins controversé entre la migration et le développement. Ils peuvent jouer un rôle efficace dans la réduction de la pauvreté et fournissent un angle d'approche abordable de la complexité de l'agenda migratoire.

Les transferts de fonds²⁹ vers les pays en développement ont atteint 251 milliards \$ en 2007

Les données récemment publiées par quelques uns des principaux pays destinataires révèlent que les flux de transferts de fonds vers les pays en développement ont atteint 251 milliards \$ en 2007, contre 240 milliards lors d'une précédente estimation. Ces chiffres montrent que les transferts reçus par les pays en développement ont augmenté de 11% entre 2006 et 2007 et ont plus que doublé depuis 2002³⁰.

... mais ils ont ralenti en 2008 en réponse à la crise financière

Après plusieurs années de forte croissance, les flux de transferts de fonds vers les pays en développement ont commencé à ralentir lors du quatrième trimestre de 2008. Ce ralentissement devrait s'aggraver en 2009 en réponse à la crise financière mondiale, bien que la magnitude exacte du ralentissement de la croissance (ou chute pure et simple dans certains cas) soit difficile à prédire en raison de l'incertitude de la croissance mondiale, des prix des marchandises et des taux de change. En dollars nominaux, on estime les flux de transferts de fonds officiels à destination des pays en développement à 283 milliards \$, soit une augmentation de 6,7% par rapport aux 265 milliards estimés précédemment. Mais en termes réels, les transferts devraient diminuer de 2% du PIB pour atteindre 1,8% en 2008.

Cette diminution est cependant plus limitée que celle des flux privés ou officiels, ce qui signifie que les transferts devraient rester stables par rapport aux nombreux autres flux de ressources à destination des pays en développement. En 2009, les transferts devraient chuter de 0,9% (ou, dans le pire des cas, de 6% maximum). Les flux migratoires provenant des pays en développement peuvent également diminuer du fait du ralentissement mondial de la croissance, mais il est peu probable que le nombre de migrants internationaux en provenance des pays en développement s'amenuise³¹.

²⁸ OCDE, Effects of migration, cit.

²⁹ Selon le Fonds monétaire international (FMI), les transferts de fonds sont enregistrés dans trois différents postes de la balance des paiements.

i) Les compensations d'employés sont les revenus bruts des travailleurs résidant à l'étranger depuis moins de 12 mois, y compris la valeur des avantages en nature ;

ii) Les transferts de fonds des travailleurs équivalent à la valeur des transferts monétaires envoyés dans le pays d'origine des travailleurs résidant à l'étranger depuis plus d'un an ;

iii) Les transferts de migrants représentent la richesse nette des migrants se déplaçant d'un pays d'emploi à un autre. Alors que les catégories du FMI sont bien définies, leur mise en œuvre dans le monde soulève plusieurs questions qui peuvent affecter leur comparabilité. Source : OCDE, International Migrant Remittances and their Role in Development, 2006, (uniquement en anglais), <http://www.oecd.org/dataoecd/61/46/38840502.pdf>

³⁰ Banque mondiale, Revisions to remittances trends 2007, Migration and Development Brief 5, 2008 (uniquement en anglais), http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MD_Brief5.pdf

³¹ Banque mondiale, Outlook for remittances flows 2008-2010, Migration and development Brief 8, 2008 (uniquement en anglais), http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MD_Brief8.pdf

L'importance grandissante des transferts de fonds et leurs impacts sur le développement

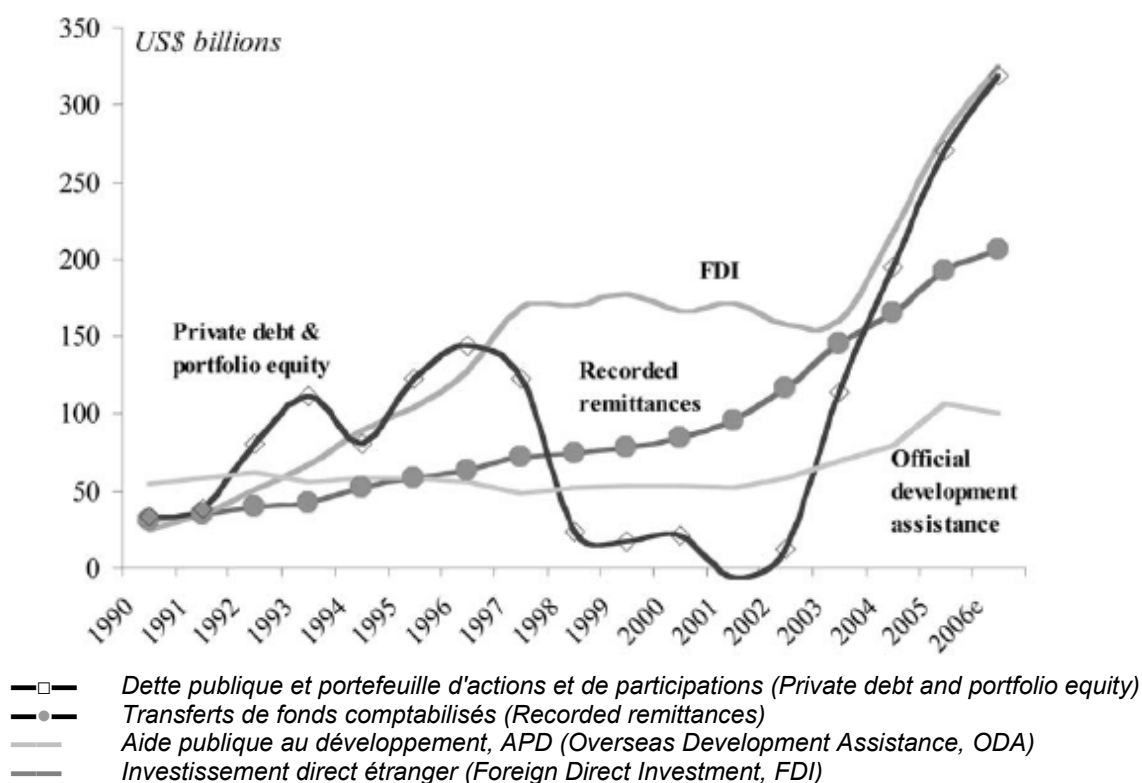
La vraie envergure des transferts, y compris les flux non enregistrés via les canaux formels et informels, est donc probablement encore plus importante. Ils égalent presque l'investissement direct étranger et représentent plus du double de l'aide officielle dont bénéficient les pays en développement.

Une combinaison de facteurs expliquent que les transferts enregistrés aient doublé ces cinq dernières années : meilleure estimation des flux, contrôles renforcés depuis les attentats de septembre 2001, réduction des coûts des transferts et élargissement des réseaux dans l'industrie du transfert d'argent, dépréciation du dollar US (augmentant la valeur des transferts en dollars dans les autres devises) et croissance du nombre de migrants et de leurs revenus³².

Les transferts à destination des pays pauvres sont relativement plus importants

En 2006, les trois premiers bénéficiaires de transferts, l'Inde, la Chine et le Mexique, ont reçu chacun presque 25 milliards \$. Mais les pays plus petits et plus pauvres ont tendance à bénéficier de transferts relativement plus importants proportionnellement à la taille de leur économie. En pourcentage du PIB, les plus importants bénéficiaires sont la Moldavie (30%), Tonga (27%), la Guyane (22%) et Haïti (21%). Les transferts sont donc répartis de manière plus égale entre les pays en développement que les flux de capitaux privés³³.

Transferts de fonds et de capitaux en provenance des pays en développement (en milliards de \$)³⁴



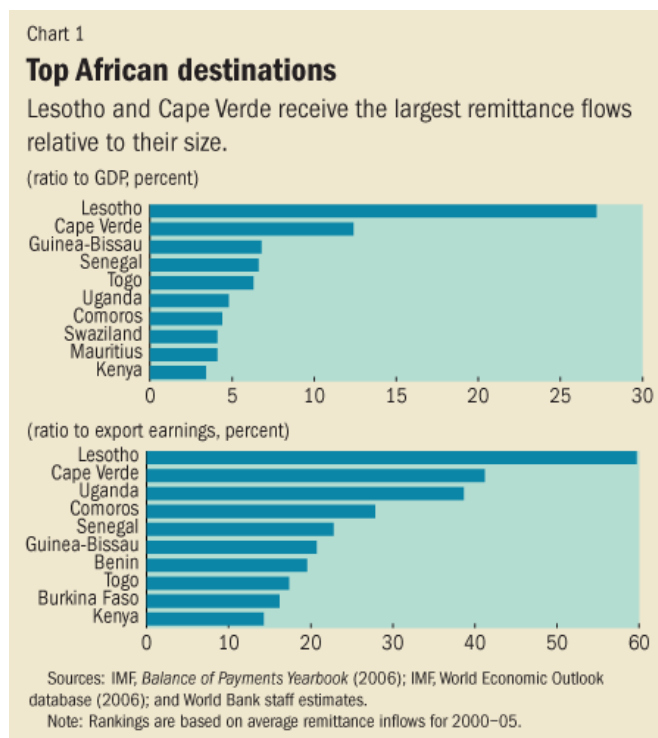
³² Migration Policy Institute (MPI), Leveraging remittances for development, Policy Brief, 2007 (uniquement en anglais), <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1100792545130/LeveragingRemittancesforDev.pdf>

³³ MPI, Leveraging remittances, cit.

³⁴ Calculs basés sur le rapport de la Banque mondiale Global Development Finance 2007 et l'Annuaire des statistiques de la balance des paiements du FMI. Source: Migration Policy Institute (MPI), Leveraging remittances for development, Policy Brief, 2007 (uniquement en anglais), <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1100792545130/LeveragingRemittancesforDev.pdf>

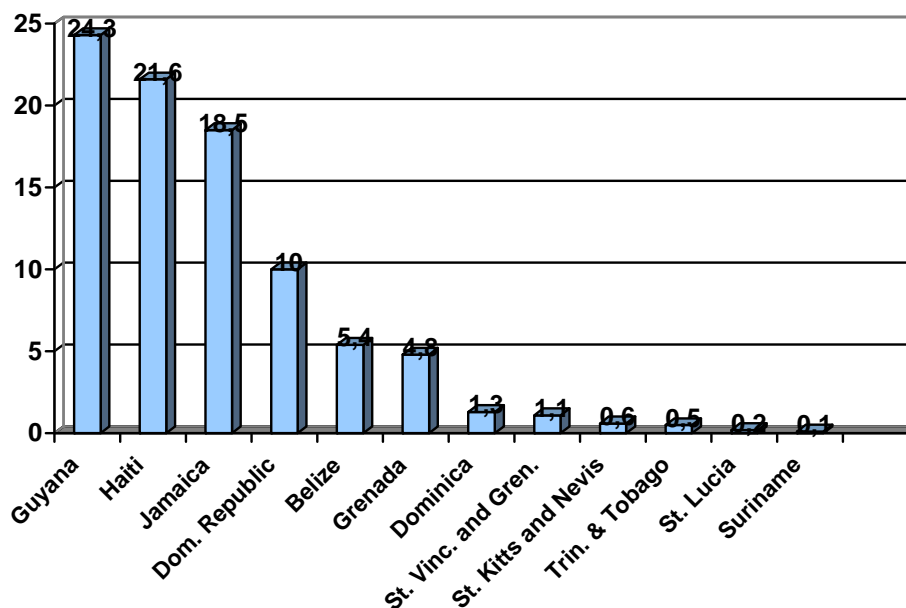
Flux de transferts de fonds vers les pays ACP : quelques chiffres

Afrique sub-saharienne



Flux de transferts de fonds moyens reçus en 2000-2005³⁵

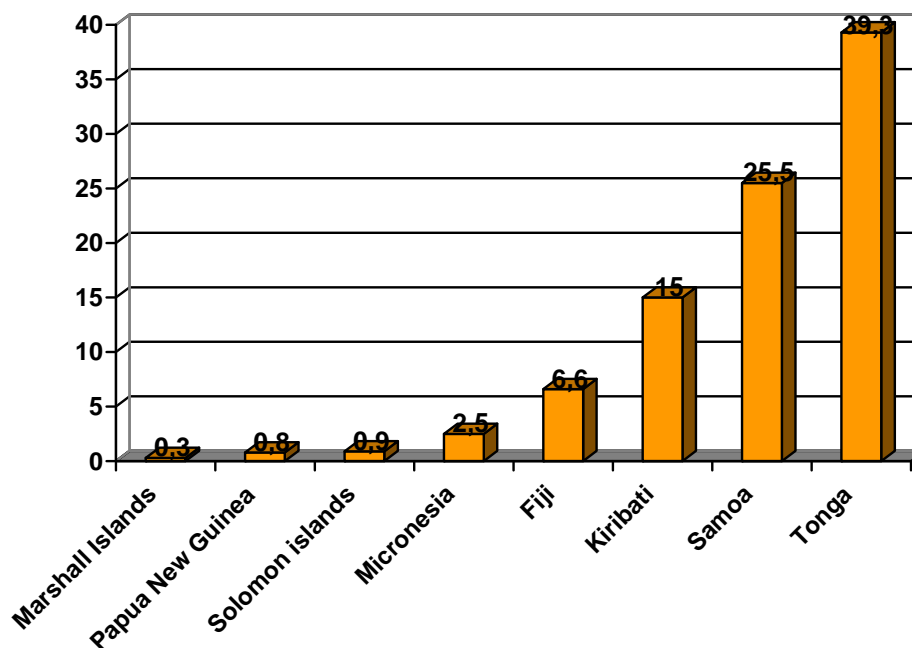
Caraïbes



Transferts de fonds officiellement enregistrés en 2006 en pourcentage du PIB³⁶

³⁵ Source : FMI, *Making Remittances work for Africa*, IMF Finance and Development quarterly, vol. 44, n° 2, juin 2007 (uniquement en anglais), <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2007/06/gupta.htm>

Îles du Pacifique – Transferts de fonds officiellement enregistrés en 2005 en pourcentage du PIB³⁷



Les transferts sont stables, voire anticycliques

Les transferts ont tendance à être plus stables que les flux de capitaux privés, voire même anticycliques par rapport à l'économie bénéficiaire. Ils augmentent fréquemment lorsque l'économie bénéficiaire subit un ralentissement d'activité, une crise économique, une catastrophe naturelle ou un conflit politique, les migrants expédiant davantage de fonds en période difficile afin d'aider leurs familles et leurs amis. En Somalie et en Haïti par exemple, ils constituent un moyen de subsistance pour les pauvres. En plus d'avoir l'avantage direct de revenus plus importants obtenus à l'étranger, la migration aide les ménages à diversifier leurs sources de revenus et donc à réduire leur vulnérabilité aux risques³⁸.

Les transferts réduisent la pauvreté

Les transferts de fonds augmentent directement les revenus des ménages bénéficiaires. En plus de fournir des ressources financières aux ménages pauvres, ils affectent la pauvreté et le bien être via leurs effets démultiplicateurs et macroéconomiques. Ces flux ne pâtiennent généralement pas des problèmes de gouvernance pouvant être associés aux flux d'aide officielle.

L'analyse de la régression dans les pays du monde montre que les transferts entraînent une réduction significative de la pauvreté : une augmentation de 10% des transferts officiels par tête peut entraîner un recul de 3,5% de la proportion de pauvres. Des études récentes indiquent que les transferts ont permis de réduire la pauvreté en Afrique sub-saharienne et en Amérique latine, quoique leurs effets soient variables en fonction du pays.

L'analyse des ménages montre que les transferts ont réduit significativement le ratio de pauvreté par tête (pourcentage de population en-dessous du niveau de pauvreté national) dans plusieurs pays à faibles revenus, soit 11 points de pourcentage en Ouganda, 6 points au Bangladesh et 5 au Ghana. Au Népal, les transferts peuvent expliquer un quart à la moitié de la réduction de 11 points

³⁶ D'après l'ouvrage de la Banque mondiale, Migration and Remittances Factbook 2008 (uniquement en anglais), <http://go.worldbank.org/59JJA306X0>. Le tableau reprend les transferts officiellement enregistrés. La vraie envergure des transferts, y compris les flux non enregistrés via les canaux formels et informels, est donc probablement encore plus importante.

³⁷ D'après l'ouvrage du Fonds monétaire international (FMI), Remittances in the Pacific Region, Document de travail 07/35, 2007, Tableau 1 (uniquement en anglais), <http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp0735.pdf>

³⁸ MPI, Leveraging remittances, cit.

de pourcentage du taux de pauvreté par tête ces dix dernières années (en situation politique et économique difficile).

L'analyse de l'impact des transferts sur la pauvreté doit tenir compte de la perte de revenus potentielle subie du fait de la migration (par exemple si le migrant doit quitter son emploi). Ces pertes sont susceptibles d'être minimales pour les pauvres et les sans emploi mais plus importantes pour les classes moyennes à plus élevées.

Les migrants extrêmement pauvres peuvent ne pas être capables d'envoyer des fonds durant les premières années de leur migration. De même, les transferts des migrants très riches sont susceptibles d'être inférieurs à la perte de revenus résultant de la migration. Mais pour les groupes à revenus moyens, les transferts permettent aux destinataires d'avoir accès à un groupe aux revenus plus élevés³⁹.

Les transferts de fonds financent l'éducation, la santé et l'esprit d'entreprise

Les transferts de fonds sont associés à des investissements plus importants des ménages dans l'éducation, l'esprit d'entreprise et la santé, lesquels bénéficient tous dans la majorité des cas à la société. Des recherches basées sur l'étude des ménages du Salvador et du Sri Lanka montrent que les enfants de ménages bénéficiant de transferts de fonds ont un taux d'abandon scolaire inférieur et que ces ménages dépensent davantage pour faire bénéficier leurs enfants d'un enseignement privé. Plusieurs études indiquent également que les transferts de fonds fournissent des capitaux pour les petits entrepreneurs, réduisent les contraintes liées aux crédits et favorisent l'esprit d'entreprise⁴⁰.

Les transferts de fonds peuvent entraîner une appréciation monétaire

Des flux de transferts de fonds importants, comme toutes les arrivées de devises étrangères, peuvent entraîner une appréciation du taux de change réel et augmenter le prix international des exportations traditionnelles tout en augmentant la valeur des importations. Bien que les données empiriques de cet « Dutch disease effect » (effet du syndrome de la maladie hollandaise) causé par les transferts de fonds ne soient toujours pas concluantes, l'impact est susceptible d'être important, même dans les petites économies. Plusieurs pays, notamment le Salvador, le Kenya et la Moldavie, craignent l'effet de flux de transferts de fonds importants sur l'appréciation monétaire. La technique traditionnelle de « stérilisation » utilisée pour empêcher l'appréciation monétaire générée par des ressources naturelles exceptionnelles ne s'applique cependant pas à la question de l'appréciation monétaire résultant des transferts de fonds. À la différence des profits exceptionnels dus au pétrole, les effets des transferts de fonds persistent durant de longues périodes. Tenter de neutraliser leurs impacts année après année peut être très coûteux. Les pays doivent apprendre à vivre avec ces flux persistants. Les dépenses des gouvernements en infrastructures et les efforts pour augmenter la productivité de la main d'œuvre peuvent jusqu'à un certain point bouleverser l'appréciation monétaire des transferts de fonds⁴¹.

L'effet des transferts de fonds sur la croissance est composite

Dans la mesure où ils financent l'éducation et la santé et augmentent l'investissement, les transferts de fonds peuvent être bénéfiques pour la croissance économique. Dans les économies où le système financier est sous-développé, les transferts de fonds peuvent alléger les contraintes liées aux crédits et se substituer au développement financier. D'un autre côté, des départs importants de main d'œuvre (en particulier de travailleurs qualifiés) peuvent réduire la croissance dans les pays d'origine. Les transferts de fonds peuvent également inciter les ménages bénéficiaires à préférer les loisirs au travail, avec les effets négatifs que cela peut avoir pour la croissance. Les transferts de fonds peuvent être plus efficaces dans un environnement politique favorable. Par exemple, un climat d'investissement positif avec des systèmes financiers bien développés et des institutions solides peut favoriser l'investissement d'une part plus importante des transferts en capital physique et humain. Les transferts de fonds peuvent également promouvoir le développement financier, qui peut à son tour stimuler la croissance. Les preuves

³⁹ MPI, Leveraging remittances, cit.

⁴⁰ MPI, Leveraging remittances, cit.

⁴¹ MPI, Leveraging remittances, cit.

empiriques sur les effets de la croissance des transferts de fonds demeurent cependant partagées. Cela s'explique en partie par le fait que les effets des transferts sur le capital humain et physique sont observés sur une période plus longue. Cela s'explique également en partie par la difficulté liée à la désolidarisation de l'effet anticyclique des transferts sur la croissance, ce qui sous-entend que le lien de causalité va de la croissance aux transferts, alors que la corrélation entre les deux variables est en réalité négative.

Il est donc ardu de trouver les instruments appropriés à une telle causalité négative. Il serait aisé de conclure que les transferts de fonds ont un effet négatif sur la croissance, mais cette conclusion serait erronée. Par ailleurs, dans la mesure où ils stimulent la consommation, les transferts de fonds peuvent faire augmenter les niveaux de revenus et réduire la pauvreté, même si leur impact sur la croissance n'est pas direct⁴².

2.2.b Le rôle des diasporas

Le terme « diasporas » définit les groupes expatriés composés, à la différence des « migrants », de populations expatriées à l'étranger ou de générations nées à l'étranger de parents étrangers qui ont ou sont susceptibles d'avoir la nationalité de leur pays de résidence⁴³.

Une diaspora importante peut élargir l'accès au marché pour les pays d'origine

Un avantage de poids de l'émigration hautement qualifiée est la création d'une diaspora nombreuse et bien éduquée, qui améliore l'accès au capital, à l'information et aux contacts pour les entreprises des pays d'origine. Les immigrants participent à la facilitation du commerce en fournissant des informations et en aidant à la mise en œuvre de contrats, de même qu'en jouant le rôle d'intermédiaires pouvant présenter aux acheteurs des fournisseurs locaux de confiance. Certaines études insistent sur le fait que les diasporas peuvent jouer le rôle de « premiers moteurs » d'opportunités de croissance et de connections entre des marchés qui n'existeraient pas autrement. D'autres soulignent l'importance des diasporas dans la création d'opportunités de co-développement entre les entreprises des pays d'origine et de destination et dans l'expansion de la coopération technique. Cependant, en dépit du consensus général sur l'importance des diasporas et des nombreuses anecdotes prouvant qu'elles ont participé au développement, il est difficile de quantifier ces effets bénéfiques⁴⁴.

Diasporas et fuite des cerveaux

Avec les flux financiers, la migration internationale constitue un canal important de transmission de la technologie et de la connaissance. Toutefois, la direction et l'ampleur des flux technologiques résultant de la migration internationale sont moins claires que celles des flux financiers.

D'un côté, l'émigration de citoyens éduqués des pays en développement peut générer ce que l'on appelle « fuite des cerveaux », aigüe dans certains pays en développement (principalement de petite taille). D'un autre côté, la migration de retour et l'immigration, quoique souvent temporaires, de gestionnaires et d'ingénieurs qui accompagnent souvent l'IDE et les contacts avec des diasporas technologiquement sophistiquées d'un pays sont des sources positives de transfert de technologies⁴⁵.

Fuite des cerveaux – Les taux d'émigration des universitaires tendent à être supérieurs à ceux de la population générale dans les pays en développement. C'est surtout le cas des scientifiques, des ingénieurs et des membres du corps médical. Les taux élevés d'émigration qualifiée dans les pays en développement entraînent un transfert net de capital humain et une raréfaction des ressources (traduits par le coût de l'éducation de ces travailleurs) des pays à revenus faibles vers ceux à

⁴² MPI, Leveraging remittances, cit.

⁴³ OIM, Engaging Diasporas as Development Partners for Home and Destination Countries: Challenges for Policymakers, 2006 (uniquement en anglais),

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/MRS26.pdf

⁴⁴ Banque mondiale, Global Economic Prospects, cit.

⁴⁵ Banque mondiale, International Migration and Technological Progress, Migration and Development Brief 4, 2008, (uniquement en anglais), http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Migration&Development_Brief_4.pdf

revenus élevés. Pour certains pays, la fuite des cerveaux représente un problème significatif : les taux d'émigration de ressortissants hautement éduqués dépassent les 60% dans certains petits pays. De plus, l'émigration de professionnels contribuant directement à la production, tels que les ingénieurs, peut entraîner une diminution des taux d'innovation et d'adoption technologique dans le pays.

Cependant, étant donné le manque d'opportunités dans de nombreux pays en développement, la contribution que les émigrants auraient apportée s'ils étaient restés est incertaine.

Gain de cerveaux – Dans les pays avec des taux d'émigration plus modérés, la création d'une diaspora dynamique et technologiquement avancée peut être bénéfique en termes nets, en particulier lorsque les opportunités dans le pays sont limitées, du fait des transferts de technologies de la diaspora et parce que la migration n'est dans la plupart des cas pas un flux à sens unique. Par exemple, un grand nombre d'étudiants étrangers des pays en développement retournent chez eux une fois leur doctorat américain en poche, emportant avec eux des connaissances profondes des technologies et du marché constituant un transfert technologique important en faveur du pays en développement. La proportion de ressortissants de pays en développement ayant récemment obtenu leur doctorat qui demeure dans le pays d'accueil varie significativement d'un pays d'origine à l'autre. En partie, ces différences reflètent celles des coûts d'opportunités⁴⁶.

La diaspora en tant que banque de cerveaux

Des vagues successives d'émigration ont mené à la création de diasporas dynamiques en possession de technologies d'avant-garde, de capitaux et de contacts professionnels. Par exemple, les ressortissants des pays en développement constituent les trois quarts (environ 2,5 millions) des 3,3 millions de scientifiques et d'ingénieurs immigrants aux États-Unis en 2003. En outre, les taux d'émigration étant plus élevés pour les plus qualifiés que pour les moins qualifiés, la diaspora est en moyenne beaucoup plus qualifiée que la population du pays d'origine et représente une concentration d'expertise importante. Indépendamment de la taille de la diaspora, la recherche empirique sur l'influence de celles-ci sur l'adoption et la création technologique dans les pays d'origine des migrants est plutôt peu abondante. Les exemples de la contribution des diasporas au transfert technologique sont avant tout disponibles sous la forme d'études de cas. Au minimum, les connaissances techniques, du marché et de marketing des diasporas nationales sont des ressources technologiques potentielles énormes.

Les migrants retournant dans leur pays d'origine peuvent être une source importante d'esprit d'entreprise, de technologies, de marketing, de connaissances et de capitaux d'investissement. Les diasporas contribuent également au transfert et à l'adoption des technologies en renforçant les liens commerciaux et d'investissement. De plus, la technologie semble se diffuser de manière plus efficace via des groupes culturellement et nationalement liés et il apparaît que faire partie d'une même ethnie annihile les préjugés nationaux habituels à l'égard des réseaux géographiques ou les effets de grappe donnant aux régions de R&D à densité élevée un avantage au niveau de l'innovation⁴⁷.

Les transferts de fonds peuvent promouvoir la diffusion de la technologie en rendant l'investissement plus abordable

Comme mentionné plus haut, les transferts de fonds vers les pays en développement ont résolument augmenté ces dernières années, pour atteindre environ 240 milliards \$ en 2007, dépassant dans de nombreux pays l'IDE et les flux d'équités, en particulier dans les petits pays à faibles revenus. Les transferts peuvent stimuler la diffusion technologique en réduisant les contraintes liées aux crédits pour les ménages bénéficiaires et en encourageant l'investissement et l'esprit d'entreprise.

Les flux de transferts de fonds contribuent également à l'extension des services bancaires (souvent via des technologies novatrices), notamment de microfinance, à des régions rurales auparavant non desservies. Cela a amélioré l'accès des ménages et des entreprises aux services

⁴⁶ Banque mondiale, International Migration and Technological Progress, cit.

⁴⁷ Banque mondiale, International Migration and Technological Progress, cit.

financiers, ainsi que leur capacité d'achat et d'investissement technologiques. Ainsi, les revenus des transferts de fonds ont probablement permis à la banque ghanéenne ApexLink d'étendre ses réseaux et ses services. Les transferts par téléphone portable et par carte deviennent prédominants dans un certain nombre de pays, notamment le Mozambique et l'Afrique du Sud, et devraient s'étendre à d'autres pays dans les prochaines années. Les transferts de fonds ont également aidé les banques nationales à nouer des liens avec des banques de pays à revenus élevés. À leur tour, ces liens ont généré des transferts technologiques, les banques des pays à revenus élevés ayant aidé les partenaires locaux à améliorer leurs systèmes afin de se conformer aux réglementations sur le blanchiment de capitaux, la lutte contre le terrorisme et la connaissance des clients dans les pays développés⁴⁸.

2.3 Les effets sociaux de la migration dans les pays d'origine

Bien que les effets économiques de la migration aient été étudiés en profondeur, c'est moins le cas de ses effets sociaux. Cependant, ceux-ci n'en demeurent pas moins importants et souvent étroitement liés avec les effets économiques, lesquels reçoivent une attention plus grande. La migration peut avoir un impact sur la vie sociale de différentes façons et celui-ci sera différent en fonction du type de migration, ainsi que de l'étape du cycle migratoire. Par exemple, la sélection des membres migrants d'une famille, dans les premiers temps, aura un impact sur les rôles familiaux. Par la suite, cet impact pourra être différent en cas de regroupement familial ou si de nouveaux membres de la famille ont l'occasion de migrer de leur côté.

Les effets sociaux de la migration peuvent se traduire par des changements de composition des ménages, de rôles assignés aux sexes, des rôles des enfants en termes de main d'œuvre, de santé et d'éducation, des effets culturels, ainsi que par des questions liées à la délinquance. Dans cette section, nous tenterons de décrire brièvement ces effets et de présenter succinctement quelques documents consacrés aux effets sociaux de la migration.

Deux effets positifs potentiels peuvent être identifiés en ce qui concerne l'impact sur les enfants. Tout d'abord, la migration, via les transferts de fonds, augmente le revenu des ménages, ce qui peut contribuer à diminuer le travail des enfants et à augmenter leur niveau d'éducation. D'un autre côté, la migration bouleverse également la composition familiale et les rôles au sein du ménage, ce qui peut avoir des effets négatifs sur la réussite scolaire et le niveau d'éducation des enfants appartenant à la famille de migrants. Les enfants de familles de migrants grandissent souvent dans un environnement monoparental et sont confrontés aux problèmes liés à la désintégration familiale et au stress familial. De plus, la migration peut entraîner un changement d'orientation chez les adolescents, dans le sens où les enfants peuvent considérer la migration comme leur but ultime et décider de poursuivre leurs études afin d'augmenter la probabilité et d'améliorer les conditions de migration (la migration altère ainsi la structure des incitants à l'accumulation de capital humain). Cela pourrait avoir un effet direct et positif sur les résultats scolaires et le niveau d'éducation. Partant du principe que ces individus ne quitteront pas tous le pays, cela peut augmenter le capital humain pour les générations futures.

La migration peut avoir un impact significatif sur la vie domestique des migrants en termes de rôles assignés au sein de la famille et selon le sexe. En particulier, la sélection des migrants au sein du ménage (qu'il s'agisse du père, de la mère ou de l'aîné) aura un impact sur les membres de la famille restant au pays et sur leurs rôles au sein du ménage une fois la migration entamée. Bien plus, le rôle des femmes au sein du ménage et donc de la société peut changer. Dans cette sous-section, nous passerons en revue les preuves empiriques sur ces questions.

Un facteur central des conséquences sociales de la migration est la personne qui migre au sein du ménage. Aux premières étapes de la migration dans de nombreux pays, les hommes (en particulier ceux âgés de 30 à 50 ans) sont plus susceptibles d'être les premiers à partir. Par la suite cependant, les femmes peuvent les suivre soit en tant qu'accompagnantes ou comme migrantes indépendantes. Une fois le chef de famille à l'étranger, des négociations informelles ont lieu au sein du ménage afin de choisir la personne qui jouera ce rôle.

En général pour les femmes dont les époux migrent, les effets de cette migration sont partagés et dépendent des coutumes culturelles en vigueur et de la souplesse des institutions, ainsi que de la

⁴⁸ Banque mondiale, *International Migration and Technological Progress*, cit.

flexibilité des rôles assignés aux sexes et de l'organisation familiale. La recherche menée par l'OIM suggère que la migration peut avoir un rôle émancipateur pour les femmes, via l'indépendance physique et financière, ainsi que grâce à l'estime de soi du fait de leur responsabilité de chef de famille aux yeux de la communauté. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas, les femmes pouvant être confrontées à des difficultés d'accès au marché de l'emploi et à la subsistance. Dans les meilleurs des cas, les femmes peuvent devenir des moteurs de changement dans les relations et les structures familiales. De plus, l'émancipation des femmes peut jouer un rôle essentiel dans la façon dont les transferts de fonds sont dépensés dans le pays d'origine. En outre, en modifiant les rôles traditionnellement assignés aux sexes au sein de la famille, la migration peut également avoir un impact sur les activités au sein de la communauté et aux fonctions dévolues aux femmes, ainsi qu'à leur degré de participation⁴⁹.

Les effets socio-économiques plus larges de la migration

D'autres effets socio-économiques de la migration ne découlant pas directement des transferts de fonds comprennent notamment : la perte de revenus d'un migrant, pouvant ou non être balancée par les besoins de consommation inférieurs (une bouche de moins à nourrir).

L'offre de main d'œuvre du ménage peut changer, de même que les opportunités qui se présentent à lui. Par ailleurs, les ménages de migrants peuvent payer un prix différent pour leur participation à la communauté, notamment à cause des attentes plus grandes quant à la contribution d'un migrant ou à l'aide qu'il peut apporter. La migration peut bouleverser la vie familiale en soumettant les enfants à un stress émotionnel, en leur laissant moins de moyens d'apprentissage. Le succès d'autres migrants peut faire évoluer les attentes quant à l'éducation et (de manière positive ou négative) influencer les décisions scolaires. Les migrants peuvent transférer leurs connaissances des meilleures technologies (générant davantage de revenus et moins de pauvreté) ou mettre davantage en lumière les problèmes sanitaires et éducationnels (générant davantage de développement humain). Tous ces facteurs devraient être pris en compte⁵⁰.

3. Transferts de fonds et développement rural

Il est de plus en plus accepté que les migrants constituent une source inestimable de développement et de réduction de la pauvreté dans leurs pays d'origine. Pour de nombreux pays en développement, les transferts de fonds de migrants installés à l'étranger surpassent l'aide au développement et l'investissement direct étranger. De plus, les transferts de membres de la famille migrants, qu'ils soient internes ou internationaux, sont souvent la principale source de revenus pour les ménages ruraux.

À la différence de l'aide, les transferts de fonds aboutissent directement dans les ménages et à la différence des prêts, ils ne génèrent aucune dette. En plus de contribuer à la subsistance des ménages, les transferts de fonds peuvent générer un développement à long terme, à travers l'investissement dans l'éducation, la terre et les petites entreprises.

Dans certains lieux, les associations de migrants canalisent une partie des flux de transferts dans des projets de développement de la communauté, tels que des écoles, des centres sanitaires et des puits. En même temps, la migration crée de nouveaux défis. Tout d'abord, dans les économies agricoles, une part significative de la population adulte, migrante, étant absente, les pénuries de main d'œuvre peuvent rendre l'économie extrêmement dépendante des transferts, menaçant la durabilité à long terme. Ensuite, la migration peut creuser les inégalités, les ménages bénéficiant de transferts de fonds étant à même d'acheter des terres et d'autres ressources clés, de créer de nouvelles entreprises et d'améliorer l'éducation de leurs enfants.

Les ménages ne bénéficiant pas de cette précieuse source de revenus, en revanche, peuvent se voir réduire l'accès à ces stratégies de ressource et de subsistance. Par ailleurs, les flux de fonds peuvent exacerber la concurrence, voir les conflits, les individus et les groupes cherchant à

⁴⁹ OCDE, Effects of migration on sending countries : What do we know?, Document de travail n° 250 du Centre de développement de l'OCDE, 2006 (uniquement en anglais), <http://www.oecd.org/dataoecd/24/54/37053726.pdf>

⁵⁰ Banque mondiale, Migration, Poverty and Human Capital, cit.

acquérir les rares ressources ayant de la valeur, telles que des terrains résidentiels dans les zones urbaines, et peuvent engendrer une corruption de fonctionnaires gouvernementaux centraux et locaux cherchant à profiter de cette concurrence. Enfin, dans les zones urbaines et périurbaines, des flux importants de fonds et le manque de planification locale efficace peuvent mener à une expansion urbaine non régulée sur les terres auparavant agricoles sans aucune disposition adéquate en matière de services.

Malgré le travail de fond sur la migration et le développement, les liens entre les deux facteurs restent mal compris par les décideurs politiques et les professionnels du développement. On connaît ainsi très mal le rôle des transferts de fonds dans l'accès aux terres et aux autres ressources naturelles dans les pays d'origine, ni les facteurs et les politiques pouvant aider à maximiser leurs résultats sociaux et économiques. Ces dernières années, de nouvelles recherches ont été entamées afin de combler ce fossé de connaissance, et les gouvernements ont commencé à réfléchir sur les ressources en provenance des diasporas permettant de promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine⁵¹.

3.1 Transferts de fonds et accès à la terre : explorer les liens

Dans les stratégies extrêmement diversifiées des ménages ruraux, la terre constitue un élément essentiel. Les liens entre les transferts de fonds et l'accès au sol sont extrêmement complexes et varient souvent considérablement d'un lieu à l'autre, en fonction de facteurs socioculturels, du contexte économique et écologique local, etc. Ces liens peuvent prendre différentes formes, de l'acquisition de terres financée par des transferts de fonds à une variété d'autres mécanismes d'accès au sol (location, allocations administratives, prêts, etc.). Ils soulèvent une série de questions, telles que les effets sur les pratiques d'utilisation du sol, sur la concurrence pour le sol et les litiges qui en découlent et sur l'accès au sol des ménages non migrants. Les effets des transferts sur l'utilisation du sol peuvent prendre des dizaines d'années à se manifester.

Acquisition de biens fonciers – Les études mondiales montrent que l'acquisition de terres agricoles constitue une forme fréquente d'utilisation des transferts de fonds. L'acquisition de biens fonciers peut être un transfert de propriété terrienne formel ou des transactions informelles où le vendeur n'est pas le propriétaire légitime (les terres pouvant être détenues par l'État) ou n'est pas en possession d'un titre foncier prouvant ses droits sur le bien.

Au-delà de l'acquisition – Les documents relativement rares sur les liens entre les transferts de fonds et la terre semblent se focaliser sur l'acquisition de biens fonciers. Cependant, il semble que les transferts puissent directement ou indirectement améliorer l'accès au sol de nombreuses autres manières. Une recherche plus approfondie est nécessaire afin de mieux comprendre ces différents aspects des liens entre transferts et terres. En voici quelques exemples :

- Renforcement de la sécurité d'accès au sol existant. Pour citer quelques exemples, le paiement de la procédure d'obtention de titre sur des terres familiales, la libération du sol via le remboursement d'un prêt hypothécaire et une utilisation plus productive du sol via l'embauche de main d'œuvre et la production agricole (dans de nombreux pays d'Afrique occidentale francophones, les droits fonciers dépendent de l'utilisation productive du sol, la « mise en valeur »).
- Bails et locations. Les ménages migrants ont tendance à investir les fonds dont ils bénéficient dans l'agriculture (embauche de main d'œuvre, intrants agricoles, etc.) mais sans accès à des terres suffisantes, ils peuvent améliorer leur accès au sol via des bails ou des locations à long terme. Ceux-ci sont particulièrement utiles lorsque la vente foncière est interdite ou que les individus ou les groupes ne sont pas disposés à vendre des terres ancestrales (notamment au Ghana).
- Allocation de terres. Les ménages migrants peuvent solliciter des terres auprès d'institutions en charge de l'allocation de terres, ancestrales ou légales, en démontrant leurs capacités renforcées à cultiver une surface plus importante via une main d'œuvre embauchée ou des intrants acquis

⁵¹ FAO, Till to tiller : Linkages between international remittances and access to land in West Africa, Document de travail 14 du Programme d'appui aux moyens d'existence (LSP), 2004 (uniquement en anglais), <http://ftp.fao.org/docrep/fao/007/j2815e/j2815e00.pdf>

grâce aux transferts. Ce cas de figure soulève des questions telles que la représentation des migrants auprès des institutions de gestion foncière, la protection des intérêts des ménages non migrants et la garantie d'une transparence du processus d'allocation des terres.

Changement de l'utilisation du sol – Les documents disponibles semblent accorder une attention relativement faible à l'évolution de l'utilisation des terres liée à l'acquisition foncière grâce à des transferts de fonds et plus généralement aux flux de transferts de fonds. Parmi les questions à explorer, citons celle de savoir si les ménages migrants utilisent les terres nouvellement acquises pour l'agriculture de subsistance ou pour l'agriculture commerciale. Dans le second cas, il convient de savoir si les cultures sont « traditionnelles » ou nouvelles, si la main d'œuvre est principalement familiale ou si des ouvriers agricoles sont embauchés, si ces processus affectent les relations entre l'agriculture et le gardiennage, etc.

Il est parfois prétendu que l'émigration et la perte de main d'œuvre qui en découle peuvent causer une réduction des terres cultivées. Cependant, dans certains cas les transferts peuvent aider à faire face à ce problème, en permettant aux ménages de recruter de la main d'œuvre pour cultiver les champs.

Genre – La migration est un phénomène lié aux genres. Alors que hommes et femmes migrent, la mesure dans laquelle ils le font et la nature de leur migration (durée, type d'emploi, etc.) a tendance à varier selon le sexe. Lorsque les migrants laissent femmes et enfants dans le pays d'origine, les responsabilités des femmes dans la subsistance du ménage et dans l'agriculture augmentent. Certains auteurs suggèrent que ce fardeau supplémentaire s'accompagne d'un pouvoir de décision plus grand au sein du ménage.

Une certaine contribution des transferts au développement rural

L'amélioration de l'accès au sol permet aux ménages d'étendre leurs activités agricoles, que ce soit pour leur subsistance ou dans un but commercial. Dans les deux cas, cela contribue à leurs revenus. Cependant, améliorer l'accès aux terres agricoles n'est qu'une des nombreuses utilisations possibles des transferts de fonds et de loin pas la plus commune. À l'exception des besoins de base, le logement semble être la forme la plus commune d'utilisation des transferts de fonds.

À ce propos, certaines études montrent les différences possibles de perception des besoins et des priorités entre les migrants et leurs familles au pays. Par conséquent, alors que pour les migrants, la terre n'est généralement pas une priorité, la subsistance de leur famille peut en dépendre grandement. Dans les cas où des fonds sont envoyés pour soutenir la famille plutôt que pour un projet particulier du migrant, les utilisations foncières des transferts (notamment la récupération de terres louées, l'embauche de main d'œuvre agricole, etc.) peuvent être faites par la famille avec une indépendance relative vis-à-vis du migrant.

Une analyse plus approfondie de l'impact de l'amélioration de l'accès aux terres sur le développement via les transferts de fonds est nécessaire. Dans ces cas, la contribution en termes d'augmentation de la production agricole et de développement rural est évidente⁵².

⁵² FAO, Till to tiller, cit.

Ressources en ligne (anglais et français)⁵³

Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-EU

Résolution sur les migrations de travailleurs qualifiés et leurs effets sur le développement national, juin 2007

http://www.europarl.europa.eu/intcoop/acp/60_13/pdf/100.012_fr.pdf

Projet de rapport sur les migrations de travailleurs qualifiés et leurs effets sur le développement, national, mars 2007

http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/pr/646/646096/646096fr.pdf

- Exposé des motifs

http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/pr/656/656480/656480fr.pdf

- Suivi (uniquement en anglais)

http://www.europarl.europa.eu/meetdocs/2004_2009/documents/dv/migration_/migration_en.pdf

Banque mondiale

Outlook for remittances flows 2008-2010

http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/MD_Brief8.pdf

Migration and Remittances Factbook 2008

<http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/EXTDECPROSPECTS/0,,contentMDK:21352016~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:476883,00.html>

International Migration and Technological Progress, 2008

http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Migration&Development_Brief_4.pdf

Payment Systems Worldwide. A Snapshot. Outcomes of the Global Payment Systems Survey 2008

http://siteresources.worldbank.org/INTPAYMENTREMMITTANCE/Resources/Global_Survey_Book.pdf

Migration Remittances and Development: A Review of Global Evidence, 2007

<http://siteresources.worldbank.org/INTMIGDEV/Resources/Remittances&MigrationS.Plaza.pdf>

Migration, Poverty and Human Capital, 2007

http://siteresources.worldbank.org/INTMIGDEV/Resources/MOVe_Note_01.pdf

Close to home. The Development Impact of Remittances in Latin America, 2007

http://siteresources.worldbank.org/INTLACOFFICEOFCE/Resources/ClosetoHome_FINAL.pdf

Increasing the macroeconomic impact of remittances on development, 2007

http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1110315015165/Increasing_the_Macro_Impact_of_Remittances_on_Development.pdf

Global Economic Prospects. Economic Implications of Remittances and Migration, 2006

<http://go.worldbank.org/0ZRERMGA00>

⁵³ Etant donné qu'une grande partie de documents de référence n'existent qu'en version anglaise, nous avons préféré les lister aussi dans la version française de ce Reader.

Remittances and Poverty in Ghana, World Bank Policy Research Working Paper n. 3838, 2006
http://www-wds.worldbank.org/servlet/WDSContentServer/WDSP/IB/2006/01/31/000016406_20060131160228/Rendered/PDF/wps3838.pdf

The Netherlands-Suriname Corridor for Workers' Remittances. Prospects for Remittances When Migration Ties Loosen, Study prepared for the World Bank and the Dutch Ministry of Finance, 2006
http://siteresources.worldbank.org/EXTAML/Resources/396511-1146581427871/Netherlands-Suriname_Remittance_Corridor.pdf

On reducing remittances cost, 2005
<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/Onreducingremittancecosts-revisedMay12.pdf>

Migrant Labour Remittances in Africa. Reducing Obstacles to Developmental Contributions, Africa Region Working Paper Series n. 64, 2003
<http://www.worldbank.org/afr/wps/wp64.pdf>

Commission européenne

Migration et développement: des orientations concrètes, doc. COM920050 390 final, 2005
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2005:0390:FIN:FR:PDF>

Conseil de l'Union européenne

Approche globale sur la question des migrations - Information sur les résultats de la deuxième Conférence ministérielle euroafricaine sur la migration et le développement (Paris, 25 novembre 2008), 25 novembre 2008
<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/08/st16/st16149.fr08.pdf>

Danish Institute for International Studies (DIIS)

DIIS Brief, African Diaspora and Post-Conflict Reconstruction in Africa, 2006
http://www.diis.dk/graphics/Publications/Briefs2006/mohamoud_african_diaspora.pdf

DIIS Brief, Migrant Remittances, Development and Gender, 2005
http://www.diis.dk/graphics/Publications/Briefs2005/nns_migrant_remittances.pdf

FAO

Impacts of International Migration and Remittances on Source Country Household Incomes in Small Island States: Fiji and Tonga, ESA Working Paper n. 07-13, 2007
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/010/ah840e/ah840e.pdf>

Assessing the Impact of Massive Out-Migration on Agriculture, ESA Working Paper n. 06-14, 2006
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/ah631e/ah631e00.pdf>

FAO, Till to tiller: Linkages between international remittances and access to land in West Africa, Livelihood Support Programme (LSP) Working Paper 14, 2004
<ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/j2815e/j2815e00.pdf>

FIDA

Governing Council roundtable on "Migration and rural employment", 2007
<http://www.ifad.org/gbdocs/gc/30/e/GC-30-INF-4.pdf>

Sending money home. Worldwide remittances flows to developing and transition countries, 2006
<http://www.ifad.org/events/remittances/maps/brochure.pdf>

Remittances: strategic and operational considerations, 2006
<http://www.ifad.org/ruralfinance/pub/remittances.pdf>

Remittances and Rural Development, 2004
<http://www.ifad.org/events/gc/27/roundtable/pl/discussion.pdf>

Inter-American Dialogue

Toward the Mainstream: Remittances and Development in Latin America and the Caribbean, 2007
<http://www.thedialogue.org/PublicationFiles/Orozco%20-%20WHEM%20testimony%20-%20Remittances%20-%202010-02-07.pdf>

Gender remittances: Preliminary notes about senders and recipients in Latin America and the Caribbean, 2006
<http://www.thedialogue.org/PublicationFiles/Remittances%20and%20gender%20UN%20panel.pdf>

Considerations on diasporas and development, 2006
<http://www.thedialogue.org/PublicationFiles/Diasporas%20and%20development%20Orozco.pdf>

Sending Money Home: Can Remittances Reduce Poverty? 2006
<http://www.thedialogue.org/PublicationFiles/Can%20remittances%20reduce%20poverty%20-%20id21%20Jan%20newsletter.pdf>

Understanding the remittance economy in Haiti, 2006
<http://www.thedialogue.org/PublicationFiles/Understanding%20the%20remittance%20economy%20in%20Haiti.pdf>

Fonds Monétaire International (FMI)

Impact of Remittances on Poverty and Financial Development in Sub-Saharan Africa, 2007
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp0738.pdf>

Making Remittances Work for Africa, 2007
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2007/06/gupta.htm>

Remittances, Financial Development, and Growth, 2005
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2005/wp05234.pdf>

Remittances in the Pacific Region, 2007
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2007/wp0735.pdf>

Emigration and Brain Drain: Evidence From the Caribbean, 2006
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2006/wp0625.pdf>

Determinants of Emigrant Deposits in Cape Verde, 2006
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2006/wp06132.pdf>

Remittances, Financial Development, and Growth, 2005
<http://www.imf.org/external/pubs/ft/wp/2005/wp05234.pdf>

International Migration Institute – University of Oxford

Migration and Development. A Briefing note for the ACP Ministers, 2008
<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/acp-briefing>

Keeping Them in Their Place: The ambivalent relationship between development and migration in Africa, 2008
<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/oliver-bakewell-keeping-them-in-their-place-the-ambivalent-relationship-between-development-and-migration-in-africa>

Remittances, Migration and Social Development. A Conceptual Review of the Literature
<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/unrisd-remittances-mig-dev>

Engaging Diasporas. How governments and development agencies can support diaspora involvement in the development of origin countries, 2006
<http://www.imi.ox.ac.uk/pdfs/engaging-diasporas-hein-de-haas.pdf>

OCDE

Perspectives des migrations internationales. Rapport annuel, édition 2007
<http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/browseit/8107122E.PDF>

Résumé (en anglais)
<http://www.oecd.org/dataoecd/30/13/41275373.pdf>

Brief – Recent trends in international migration (en anglais)
<http://www.oecd.org/dataoecd/23/54/41284854.pdf>

A profile of immigrant population in the 21st century. Data from OECD countries, 2008
<http://browse.oecdbookshop.org/oecd/pdfs/browseit/8108011E.PDF>

La cohérence des politiques au service du développement 2007: Migrations et pays en développement
<http://www.oecd.org/dataoecd/59/24/40328544.pdf>

Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement, 2006
<http://www.oecd.org/dataoecd/61/47/38840516.pdf>

Les migrations, un moteur ou un frein pour le développement ? 2006
<http://www.oecd.org/dataoecd/21/61/38304131.pdf>

Politiques migratoires et développement. Une perspective européenne, 2006
<http://www.oecd.org/dataoecd/27/53/37903413.pdf>

Effects of migration on sending countries: what do we know? 2006
<http://www.oecd.org/dataoecd/24/54/37053726.pdf>

Migration, transferts de fonds et développement, 2005 - Résumé
<http://www.oecd.org/dataoecd/41/50/35757192.pdf>

ODI

Migration restrictions and the 'brain drain': The wrong response to an ill-defined problem, Opinion n. 98, avril 2008
<http://www.odi.org.uk/resources/odi-publications/opinions/98-massimiliano-cali-migration-restrictions-brain-drain.pdf>

Rural employment and migration: In search of decent work, Briefing Paper 27, October 2007
<http://www.odi.org.uk/resources/odi-publications/briefing-papers/27-rural-employment-migration-decent-work.pdf>

Remittances during crises: implications for humanitarian response, Briefing Paper 26, May 2007
<http://www.odi.org.uk/hpg/papers/hpgbrief26.pdf>

Understanding the Implications of Migration for Pro-poor Agricultural Growth, Issue Paper, 2004
<http://www.odi.org.uk/resources/projects/reports/2004/06/migration-implications-agricultural-growth.pdf>

Organisation international pour la migration (OIM)

Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales, 2008

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/MRS-32_FR.pdf

Migrations et changements climatiques, 2008

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/covers/MRS-31_FR.pdf

World Migration Report 2008. Managing labour mobility in the evolving global economy

<http://www.iom.int/jahia/Jahia/cache/offonce/pid/1674?entryId=20275>

Migration and Development: Achieving Policy Coherence, 2008

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/MRS%2034_FINAL.pdf

Migration and Development: Perspectives from the South, 2008

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/books/MD%20Perspectives%20from%20the%20South.pdf

Migrations pour le développement en Afrique: La mobilisation des africains de la diaspora pour le développement de l'Afrique, 2007

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/brochures_and_info_sheets/MIDA_french.pdf

Migration et développement : Opportunités et défis s'offrant aux décideurs, Migration Research Series n. 22, 2007

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/covers/mrs22_excerpt.pdf

Remittances in the Great Lakes Region, Migration Research series n.25,

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/MRS25.pdf

Engaging Diasporas as Development Partners for Home and Destination Countries: Challenges for Policymakers, 2006

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/serial_publications/MRS26.pdf

World Migration 2005, Section 2 – Costs and benefits of Migration

http://www.iom.int/jahia/webdav/site/myjahiasite/shared/shared/mainsite/published_docs/books/wmr_section02.pdf

Parlement européen

EP Development Committee Briefing Paper, Skilled worker migration and the development debate, 2007 (uniquement en anglais)

<http://www.europarl.europa.eu/activities/committees/studies/download.do?file=17739#search=%20migration%20>

Résolution du Parlement européen sur le développement et la migration, juillet 2006

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+TA+P6-TA-2006-0319+0+DOC+PDF+V0//FR>

Document de travail sur Développement et Migration, 2006

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//NONSGML+COMPARL+PE-370.315+01+DOC+PDF+V0//FR&language=FR>

Autres sources

Institute for the Study of Labor (IZA), Remittances and the Brain Drain: Skilled Migrants Do Remit Less, Discussion Paper n. 3393/2008

<http://ftp.iza.org/dp3393.pdf>

Inter American Development Bank, IDB estimates of 2008 remittance flows to Latin America and the Caribbean, 2008

<http://idbdocs.iadb.org/wsdocs/getdocument.aspx?docnum=1662094>

The Nordic Africa Institute, Migration in Sub-Saharan Africa, 2008

http://www.nai.uu.se/publications/electronic_publications/publ/978-91-7106-620-6.pdf

Eurostat, En 2006 les migrants de l'UE27 ont transféré près de 20 milliards d'euros dans les pays tiers, 2007

<http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=STAT/07/152&format=PDF&aged=1&language=FR&guiLanguage=en>

ACNUR, Globalization, poverty and mobility: an introduction to the developmental dimensions of international migration. Research Paper 164, 2008

<http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/48e4be0e2.pdf>

Migration policy institute, Leveraging remittances for development, 2007

<http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1100792545130/LeveragingRemittancesforDev.pdf>

UNHCR, Climate change and forced migration, Research Paper 153, 2007

<http://www.unhcr.org/research/RESEARCH/47a316182.pdf>

UN, World Population prospects: the 2006 Revision

http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2006/WPP2006_Highlights_rev.pdf

Migration Policy Institute (MPI), Remittances and development. Trends, Impacts, and Policy Options, 2006

http://www.migrationpolicy.org/pubs/mig_dev_lit_review_091406.pdf

Federal Reserve Bank of Boston. Leveraging Immigrant Remittances for Development, 2006

<http://www.bos.frb.org/commdev/necd/2006/q3/inter.pdf>

PRIO - International Peace Research Institute, Migrant Remittances and Development Cooperation, PRIO Report 1/2005

http://www.prio.no/files/file46220_carling_2005_migrant_remittances_and_development_cooperation.pdf

Asian Development Bank, Remittances in the Pacific: An Overview, 2005

<http://www.adb.org/Documents/Reports/Remittances-Pacific/remittances-pacific.pdf>

Centre for European Economic Research - Mannheim University, Worker Remittances and Capital Flows to Developing Countries, ZEW Discussion Paper n. 04-31, 2004

<ftp://ftp.zew.de/pub/zew-docs/dp/dp0431.pdf>

Migration and remittances (Caribbean region)

http://www.cioslorit.net/arquivo_up/MigrationRemittances.pdf

UNESCO, People on the move. Handbook of selected terms and concepts,

<http://www.thehaqueprocess.org/upload/pdf/PDFHandbookWEBSITE.pdf>

Sites web

ADPC – African Diaspora Policy Centre
<http://www.diaspora-centre.org/>

Afford UK
<http://www.afford-uk.org/>

Banque Interaméricaine de Développement
<http://www.iadb.org/?lang=fr>

The Multilateral Investment Fund (uniquement en anglais)
<http://www.iadb.org/mif/home/index.cfm?language=English>

Banque mondiale

Diasporas of Highly Skilled and Migration of Talent – Knowledge for Development Program Initiative
<http://go.worldbank.org/Q0A9YNJ400>

Remittance prices worldwide website
<http://remittanceprices.worldbank.org/>

Centre d'études et des recherches internationales (CERI)
<http://www.ceri-sciencespo.com/>

Centre d'Information et d'études sur les migrations internationales (CIEMI)
<http://www.ciemi.org/>

Danish Institute for International Studies – Migration portal
<http://www.diis.dk/sw20939.asp>

Development Research Centre on Migration, Globalisation and Poverty
<http://www.migrationdrc.org/index.html>

DFID Remittance Information Library
<http://www.moneymove.org/English/httpdocs/dril0.cfm>

Eldis - Brain drain
<http://www.eldis.org/go/topics/resource-guides/migration/impact-of-migration/on-developing-countries>

El Remesero
<http://www.elremesero.com/noticias/>

Fonds Monétaire International (FMI)
<http://www.imf.org/external/french/index.htm>

Georgetown University – Centre for the study of International Migration
<http://www12.georgetown.edu/sfs/isim/>

2008 Global Forum on Migration and Development (GFMD) – Philippines 2008
<http://gfmd2008.org/>

Global Migration Group website
<http://www.globalmigrationgroup.org/index.html>

International Migration Institute – Université de Oxford
http://www.imi.ox.ac.uk/themes/migration-development/copy_of_migration-et-developpement?set_language=fr

Organisation internationale pour les migrations (OIM)
<http://www.iom.int/jahia/jsp/index.jsp>

Portail sur Migration et développement
<http://www.iom.int/jahia/Jahia/about-migration/developing-migration-policy/migration-dvlpment/lang/fr>

Migration and Development
<http://www.migrationdevelopment.org/>

MIGRINTER – Université de Poitiers
<http://www.mshs.univ-poitiers.fr/migrinter/>

MoneyMove
<http://www.moneymove.org/English/httpdocs/index.cfm>

OCDE

Portail sur les Migrations internationales
http://www.oecd.org/topic/0,3373,fr_2649_37415_1_1_1_1_37415,00.html

Migrations : l'approche commune de la CEDEAO
http://www.oecd.org/document/7/0,3343,fr_38233741_38246954_38481217_1_1_1_1,00.html

Oxfam Novib
<http://www.oxfamnovib.nl/id.html?id=3734&lang=fr>

Remittances.eu
<http://www.remittances.eu/>

United Nations – International Migration and Development
<http://www.un.org/esa/population/migration/index.html>

Glossaire⁵⁴

ASILE – Octroi, par un État, d'une protection sur son territoire à un ou plusieurs ressortissants d'un autre État fuyant la persécution ou un danger grave.

La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 dispose dans son article 14 (1) : « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. » Cette référence apparaît également dans un certain nombre de chartes de droits ou de constitutions nationales. L'asile englobe divers éléments, y compris le non refoulement, la permission de demeurer sur le territoire du pays d'asile et le traitement humain. Les normes internationales de référence sont déterminées dans la Convention des Nations unies sur les réfugiés de 1951, qui est le principal instrument international donnant une définition légale des réfugiés en droit international des droits de l'homme. L'asile est une forme spécifique de protection. L'utilisation du terme dans le langage commun fait souvent fi des conditions juridiques d'octroi de l'asile (réalité et nature de la persécution ou danger grave) mais une caractéristique déterminante de l'asile demeure la protection octroyée par un État donné. L'asile diplomatique au sens large est utilisé pour désigner l'asile concédé par un État en dehors de son territoire, en particulier dans ses missions diplomatiques. L'asile territorial peut être défini comme l'asile octroyé dans les limites territoriales de l'État. La Déclaration de l'ONU de 1967 sur l'asile territorial détermine plusieurs principes sur lesquels les États devraient se baser dans la pratique de l'octroi de l'asile territorial. L'accès à la procédure d'asile, la protection et l'assistance aux enfants accompagnés ou non ou encore séparés en dehors de leur pays d'origine, sont couverts par la Convention de l'ONU de 1989 sur les droits de l'enfant (article 22) et par le Commentaire général n°6 du Comité sur les droits de l'enfant (Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine, 2005).

DEMANDEUR D'ASILE – Individu exprimant de quelque manière que ce soit le souhait d'obtenir une protection internationale en dehors de son pays.

Dans les pays où les procédures sont individuelles, un demandeur d'asile peut être défini comme un individu dont la demande de statut de réfugié n'a pas encore fait l'objet d'une décision par le pays où il ou elle a fait ladite demande. Cependant, l'acception générale est plus large et reflétée dans la définition ci-dessus. Une personne ne doit pas forcément avoir sollicité l'asile et/ou être en attente d'une décision sur son statut de réfugié en vertu d'instruments internationaux ou nationaux pour être considéré comme demandeur d'asile. Tous les demandeurs d'asile ne seront pas au final reconnus comme réfugiés, mais tout réfugié reconnu est au départ demandeur d'asile au sens de la définition proposée. La protection internationale renvoie essentiellement à la protection octroyée aux réfugiés mais peut être élargie. L'accès à la procédure d'asile, à la protection et à l'assistance aux enfants accompagnés ou non ou encore séparés en dehors de leur pays d'origine, est couvert par la Convention de l'ONU de 1989 sur les droits de l'enfant (article 22) et par le Commentaire général n°6 du Comité sur les droits de l'enfant (Traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine, 2005).

DÉPLACÉS INTERNES – personnes ou groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. (Source : Paragraphe 2 des Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays ; E/CN.4/1998/53/Add.2, 1998).

Les deux caractéristiques définissant le concept sont le mouvement forcé et le mouvement à l'intérieur des frontières d'un État donné. Comme affirmé par le BCAH, il n'existe pas d'instrument juridique international unique déterminant les droits des déplacés internes et les obligations des gouvernements et des autres acteurs envers eux-ci. Cependant, les droits humains internationaux octroient une protection aux déplacés et sont à la base des « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays » adoptés par l'ONU en 1998. Le document détermine les droits des déplacés internes à toutes les étapes de leur déplacement, jusqu'à leur retour sains et saufs ou à leur installation, et couvre également la prévention du déplacement. Bien que ces principes ne soient pas en tant que tels juridiquement contraignants, ils représentent souvent des obligations internationales existantes en vertu des droits de

⁵⁴ Sources : UNHCR, Master Glossary of Terms, 2006 ; OIM, Glossary on Migration, 2004 ; BCAH, Glossary of Humanitarian Terms, 2003 ; UNESCO, People on the move. Handbook of selected terms and concepts, <http://www.thehagueprocess.org/upload/pdf/PDFHandbookWEBSITE.pdf>

l'homme et fournissent de précieuses orientations pratiques pour les gouvernements, les autorités, ainsi que les organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Le terme général de déplacés est utilisé dans certains pays pour désigner à la fois la migration forcée interne et transfrontalière.

DIASPORAS – Populations à l'extérieur du pays d'origine entretenant généralement des liens et des relations de développement avec le pays d'origine en question et dans les pays d'installation/de résidence. La notion de diaspora est très évasive et il n'existe pas à l'heure actuelle de consensus sur une définition unique. Ce qui unit généralement les membres d'une diaspora est la conscience et la revendication d'une identité spécifique, l'existence d'une organisation politique, religieuse ou culturelle du groupe dispersé et de ses divers liens, matériels et/ou symboliques, avec le territoire ou le pays d'origine, mais également entre les pays d'installation/de résidence. Si l'on adopte une perspective orientée sur le développement, le terme diaspora peut désigner des individus originaires d'un pays, vivant en dehors de celui-ci, indépendamment de leur citoyenneté ou de leur nationalité, qui, individuellement ou collectivement, sont ou pourraient être disposés à contribuer au développement dudit pays (Source : Documents de fond du FMMD, Bruxelles, 2007).

Dans son acception et sa définition les plus larges, le terme est de plus en plus utilisé pour qualifier tant les personnes demeurant citoyens de leur pays d'origine que celles qui adoptent la nationalité de leur pays d'accueil. Plusieurs définitions sont possibles. Il convient donc de bien prendre en considération les spécificités de chaque situation. L'utilisation du terme ne devrait pas se faire au détriment de la diversité des acteurs qu'il couvre et de leurs intérêts potentiellement contraires.

FÉMINISATION DE LA MIGRATION – Phénomène d'augmentation générale de la part, de l'implication et du rôle actif des femmes dans la migration.

Le terme féminisation est généralement utilisé pour désigner le fait qu'une proportion grandissante de migrants mondiaux sont des femmes et que de plus en plus d'entre elles migrent de façon indépendante. La sensibilisation à la féminisation en tant qu'élément essentiel de la migration contemporaine a émergé récemment du fait du plus grand nombre d'informations disponibles. La généralisation du terme dénote l'attention grandissante pour le rôle auparavant négligé ou sous-exploité des femmes dans la migration et pour les défis politiques et les implications sociales, gouvernementales et autres en la matière. Ces défis sont notamment liés à un manque de protection spécifique et à des situations de migration forcée, tels que les cas d'exploitation et de trafic de femmes. D'autres défis découlent de l'impact social et économique global dans les pays d'origine et d'installation, ainsi que de l'émancipation des femmes migrantes et de leurs familles.

GOVERNANCE DE LA MIGRATION – Système d'institutions, de cadres juridiques, de mécanismes et de pratiques ayant pour objectifs la régulation de la migration et la protection des migrants.

La gouvernance migratoire est généralement considérée comme impliquant un nombre de plus en plus important d'acteurs, notamment des gouvernements locaux, nationaux et internationaux, des organisations internationales, des entreprises et la société civile. Le terme gestion migratoire sera souvent utilisé comme synonyme de gouvernance migratoire, bien qu'il réfère parfois également à l'acte restreint de régulation des mouvements transfrontaliers au niveau de l'État. Les deux termes peuvent être interprétés différemment, en partie parce qu'ils impliquent une pluralité d'acteurs, d'objectifs et d'instruments dans un domaine complexe généralement caractérisé par sa fragmentation.

Il convient dès lors de spécifier la notion de façon plus précise.

INCLUSION – Processus destiné à permettre et à assurer une participation active de tous dans le contexte économique, social, politique et culturel d'une communauté ou d'une société donnée.

Il n'existe pas de définition du terme généralement acceptée. Le terme inclusion sociale est de plus en plus utilisé par les autorités locales et nationales, ainsi que par les organes internationaux. Le Sommet mondial pour le développement social de l'ONU de 1995 utilisait le terme intégration sociale dans le sens suivant : « but de l'intégration sociale est d'instaurer « une société pour tous », où chaque individu, avec ses droits et ses responsabilités, a un rôle actif à jouer ». Plusieurs critères de référence sont également mentionnés : « une telle société doit se fonder sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la diversité culturelle et religieuse, la justice sociale et les besoins spécifiques des groupes vulnérables et défavorisés, la participation démocratique et la primauté du droit » (Chapitre IV, Point 66). L'assimilation renvoie à l'adaptation d'une ethnie ou d'un groupe social, généralement une minorité, à un(e) autre, généralement une majorité. Le terme est cependant politiquement connoté mais sa signification diffère grandement selon la société et le contexte dans lequel il est utilisé. Le terme intégration est parfois utilisé comme synonyme d'assimilation ou pour qualifier un processus d'adaptation mutuelle impliquant l'ensemble des parties. La compréhension devrait être explicite. La participation est, à la fois en tant que moyen et qu'objectif, souvent considérée comme une dimension centrale de l'inclusion sociale. Une approche participative permet et met en valeur l'implication et la contribution de toutes les parties prenantes, en particulier des candidats bénéficiaires.

La participation devrait toujours être présente à toutes les étapes, de l'analyse et de la planification à la mise en œuvre et au contrôle de l'action ou de la politique.

MIGRANT – Individu en cours de changement (semi-)permanent de résidence impliquant un changement d'environnement social, économique et/ou culturel.

La définition proposée couvre la migration interne et internationale et comporte une dimension géographique essentielle. Il n'existe en fait pas de définition complète ou universellement acceptée de « migrant », quoique le terme soit largement utilisé dans les sphères politiques.

Bien que cela ne soit par directement reflété dans la définition proposée, le terme migrant vise communément les personnes décidant volontairement de migrer, librement pour « raisons personnelles » et sans intervention de facteurs externes contraignants, sauf mention contraire (telle que « migrant forcé »). Cette acception est confirmée par le Convention de 1990 de l'ONU relative aux travailleurs migrants, qui fait référence au terme « migrant » dans son article 1.1., dans l'expression travailleur migrant.

Une recommandation utile semble donc être de spécifier systématiquement les personnes concernées lorsque le terme « migrant(s) » est utilisé. Dans le cas contraire, l'utilisation du terme peut être nuisible dans le cadre de discussions politiques concrètes.

La définition proposée ne fait aucune référence au point de départ ou au lieu d'origine. Les termes émigrants ou immigrants qualifient respectivement le migrant selon la perspective du pays d'origine/de départ et le pays de destination/d'installation. Ces termes sont généralement utilisés dans le contexte de la migration internationale, quoique pas exclusivement.

MIGRANT INTERNATIONAL – Personne changeant de pays de résidence habituelle. (Source : Division statistique de l'ONU, « Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, Première révision », 1998)

Les Recommandations de l'ONU définissent le pays de résidence habituelle d'une personne comme le « pays dans lequel une personne vit, c'est-à-dire le pays dans lequel elle dispose d'un logement qui lui sert habituellement pour son repos quotidien. Les voyages temporaires à l'étranger à des fins de loisirs, de vacances, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux ne changent pas le pays de résidence habituelle d'une personne » (Division statistique de l'ONU, « Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, Première révision », 1998). Les mêmes recommandations déterminent les catégories de migrants selon la durée du séjour : Un migrant international de courte durée est défini comme « une personne qui se rend dans un pays autre que son pays de résidence habituelle pour une période d'au moins 3 mois mais de moins d'un an (12 mois), à l'exception des cas où le voyage dans ce pays est effectué à des fins de loisirs, de vacances, de visites à des amis ou à de la famille, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux ». Un migrant international de longue durée est défini comme « une personne qui se rend dans un pays autre que son pays de résidence habituelle pour une période d'au moins un an, de façon à ce que le pays de destination devienne effectivement son nouveau pays de résidence habituelle ».

La définition proposée du migrant international de longue durée a tendance à présenter le migrant international comme une condition fixe ou permanente au-delà du critère d'un an. Si l'on envisage la définition de manière stricte, un individu peut demeurer et être considéré comme un migrant international pour une période indéterminée. D'autres définitions restreignent le terme migrant international aux personnes ne devenant pas ressortissants ou citoyens du pays d'accueil. Un certain nombre d'agences ou d'institutions utiliseront le critère de naissance à l'étranger, notamment pour des raisons d'accès aux données et de comparabilité internationale. Cette complexité permet d'envisager la nécessité de préciser les personnes concernées avant de débattre (politiquement) plus avant de cette question.

MIGRANT EN SITUATION IRRÉGULIÈRE – Personne entrant, traversant ou résidant dans un pays sans les documents ou permis nécessaires.

Le terme migrant irrégulier est largement utilisé. Le CCMI, dans son rapport final de 2005 se range raisonnablement à l'avis qu'une personne ne peut être « irrégulière » ou « illégale » et préfère utiliser l'expression migrant en situation irrégulière. Cette expression souligne à juste titre le fait que l'irrégularité n'est pas une condition fixe, mais plutôt définie par des règles administratives et susceptible de changer dans le temps. Le terme migrant « sans papiers » parle de lui-même mais n'est pas synonyme de migrant en situation irrégulière. Il ne couvre pas les situations où les migrants restent au-delà de la période de validité de leur visa ou exercent une activité illégale ou encore voyagent avec des documents inappropriés ou faux. D'où la nécessité d'également distinguer le cas échéant l'entrée irrégulière et le séjour irrégulier. La Convention de 1990 de l'ONU relative aux travailleurs migrants parle de travailleurs migrants « dépourvus de documents » ou « en situation irrégulière » les travailleurs migrants qui ne remplissent pas les conditions afin d'être « autorisés à entrer, séjourner et exercer une activité dans l'État d'emploi conformément à la législation dudit État et aux accords internationaux auxquels cet état est partie » (article 5). Migrant/étranger illégal et migrant clandestin, dont l'utilisation est en gros équivalente, sont des termes normatifs devant être considérés comme inadéquats car ne faisant pas la distinction entre la personne et son statut. Le terme

général « migrant échoué » est parfois utilisé pour désigner une personne incapable de rentrer dans son précédent pays de résidence ou d'origine et contraint de demeurer dans un pays de transit ou de destination/d'installation. La situation peut être due aux circonstances dans le pays d'origine, une position de détention prolongée ou des difficultés pratiques. Les migrants échoués peuvent être des individus dont la demande de statut de réfugié a été rejetée. Ils peuvent se retrouver dans une situation irrégulière, quoique pas systématiquement.

MIGRATION – Mouvement transfrontalier international ou interne entraînant un changement de résidence temporaire ou (semi-)permanent.

La définition de la migration est difficile, étant donné la nature complexe du phénomène. Dans la définition proposée, la migration se distingue du terme plus large de mobilité géographique humaine, qui comprend tout type de mouvement humain, indépendamment de la durée, de la composition ou des causes. Les voyages temporaires à l'étranger à des fins de loisirs, de vacances, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux, qui ne changent pas le pays de résidence, ne sont généralement pas considérés comme des mouvements migratoires. Plusieurs distinctions d'espace, de durée du séjour, de causes ou de circonstances peuvent venir s'ajouter (voir également toutes les entrées liées à la migration). L'immigration et l'émigration décrivent respectivement le mouvement en fonction de la destination et du point de départ. De plus, le terme immigration est souvent utilisé pour désigner le processus menant à une résidence de longue durée ou permanente, alors que le terme migration peut être utilisé pour désigner à la fois les mouvements de courte et de longue durée. La migration interne renvoie spécifiquement à un mouvement de population au sein des frontières d'un espace donné, en général un État, alors que la migration internationale implique un mouvement transfrontalier. La migration transfrontalière insiste sur le mouvement migratoire international permettant à un individu de nouer des liens dans plus d'un pays et de s'impliquer économiquement, socialement, politiquement et/ou culturellement tant dans son pays d'origine que de résidence.

MIGRATION DE MAIN D'ŒUVRE – Migration pour raison principale d'emploi ou de travail.

Certaines approches de la migration de main d'œuvre peuvent se focaliser sur les mouvements internationaux. En plus de gouverner et de réguler l'entrée de travailleurs migrants, les politiques migratoires nationales peuvent viser à réguler l'émigration de main d'œuvre. Il est donc nécessaire de spécifier le domaine couvert lorsque l'on utilise le terme migration de main d'œuvre, à savoir internationale, interne, temporaire ou sectorielle. Le terme fuite de cerveaux désigne les effets négatifs associés à l'émigration d'individus dont les qualifications sont peu élevées dans leur pays d'origine. Le terme souligne les effets négatifs, en se focalisant sur la perte de compétences et de capital humain pour les pays d'origine. De tels mouvements et leurs conséquences peuvent varier selon le pays et sont souvent pertinents pour un secteur professionnel spécifique (soins de santé, éducation et ingénierie, par exemple). Ils peuvent cependant entraîner d'autres effets ou opportunités positifs pour le pays d'origine, par exemple sous la forme de transferts de fonds, d'investissements ou d'acquisition de compétences dans le cas de migrants retournant au pays. Le terme fuite de cerveaux doit dès lors être utilisé avec précaution. Le gain des cerveaux renvoie généralement à l'immigration qualifiée vers un pays qui en bénéficie. Malgré tout, il peut être utilisé en référence au pays d'origine, en cas de retour d'individus ayant acquis des compétences à l'étranger via une migration temporaire.

Le terme doit également être utilisé avec précaution. Le terme circulation des cerveaux est également apparu récemment pour décrire la mobilité actuelle d'individus dont les qualifications sont demandées. Il implique généralement un avantage partagé, à la différence des termes fuite de cerveaux et gain de cerveaux. Les politiques d'immigration sélective des États se basent souvent sur des distinctions de secteurs ou de compétences. Une distinction fréquente est faite entre la migration de main d'œuvre hautement, semi ou faiblement qualifiée, bien qu'il n'existe aucun critères communs. Ces termes sont essentiellement le fruit d'une perspective utilitariste et devraient être utilisés avec précaution.

MIGRATION DE RETOUR – Mouvement d'une personne retournant dans son pays d'origine ou de résidence habituelle.

Il convient de distinguer migration de retour volontaire et involontaire ou forcée. Dans la migration de retour forcée, un élément coercitif prédomine. Elle couvre généralement, mais n'est pas limitée à, la politique d'expulsion. Le retour volontaire implique logiquement que le choix de retour a été fait librement, bien qu'il faille avouer que la distinction est parfois difficile à percevoir. Dans le contexte de la migration de la main d'œuvre et du développement, et en tant que politique, le retour volontaire assisté est souvent considéré comme un moyen de renforcer l'impact positif de la migration sur les pays d'origine.

Droit de retour : La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 le définit dans son article 13 (2) : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » On trouve une disposition similaire à l'article 12 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966. Le

rapatriement est utilisé pour le retour des réfugiés (rapatriement volontaire), ainsi que dans le contexte plus large de la migration pour le retour assisté.

MIGRATION FORCÉE – Migration dans laquelle prédomine un élément coercitif.

La migration forcée peut être causée par un conflit, une persécution, la torture ou d'autres violations des droits humains, la pauvreté, ainsi que des catastrophes naturelles ou causées par l'homme (liste non exhaustive). Comme affirmé à plusieurs reprises par l'UNHCR, la distinction entre migration volontaire et forcée continue d'être pertinente. Elle constitue toujours un élément essentiel de la distinction entre politique d'asile et migratoire, ainsi qu'entre les individus concernés. La migration en tant que phénomène général est liée à une série de situations impliquant des décisions forcées et volontaires. Les aspects de choix et de coercition peuvent se confondre mais dans le cas de réfugiés et d'autres personnes déplacées, la contrainte est décisive. Les mêmes itinéraires migratoires sont parfois empruntés par des individus nécessitant des degrés différents de protection. L'expression migration mélangée est utilisée dans ce contexte afin de qualifier les mouvements complexes impliquant à la fois demandeurs d'asiles, réfugiés, déplacés, ainsi que migrants au sens général du terme. L'expression flux mélangés est également utilisée mais déconseillée, le terme « flux » impliquant une notion de mouvement incontrôlé et incontrôlable.

MIGRATION IRRÉGULIÈRE – Mouvement transfrontalier international ou interne sans les documents ou les permis nécessaires.

La migration irrégulière concerne un mouvement non conforme aux normes régulatrices des pays d'origine, de transit et/ou de destination/ d'installation. La diversité des situations où cette définition peut s'appliquer fait que les individus engagés dans une migration irrégulière ne peuvent être considérés comme un groupe homogène.

Comme déclaré par la CMMI dans son rapport final de 2005, les personnes concernées «incluent les migrants qui entrent ou restent dans un pays sans autorisation, ceux qui sont victimes du trafic de migrants ou de la traite des personnes à travers une frontière internationale, les requérants d'asile déboutés qui ne respectent pas un ordre d'expulsion et les personnes qui contournent les contrôles de l'immigration par un mariage arrangé.» Cette forme de migration irrégulière est souvent amalgamée à d'autres, bien qu'elles ne soient pas strictement synonymes de migration non autorisée, sans papiers ou illégale.

MIGRATION TEMPORAIRE – Migration non permanente impliquant un retour ou un nouveau mouvement.

Ces mouvements concernent les étudiants, les stagiaires, les travailleurs saisonniers et autres personnes n'ayant pas de permis de résidence de longue durée ou permanent ou n'étant pas citoyens du pays de séjour envisagé. La migration circulaire est récemment devenue populaire dans le débat politique et est à l'avant-garde du débat sur la migration et le développement. Le processus de « migration circulaire » implique une circularité, à savoir une forme relativement ouverte de mobilité (transfrontalière). Une définition proposée axée sur le développement est celle de « mouvement fluide d'individus entre pays, incluant le mouvement temporaire ou plus permanent qui, s'il est volontaire et est lié à la demande de main d'œuvre des pays d'origine et de destination, peut être bénéfique pour tous » (Documents de fond du FMMD, 2007) Cette définition est toutefois également axée sur la politique et suggère une distinction claire avec la migration temporaire.

La **migration de transit**, quoique n'ayant pas de définition faisant autorité, peut être définie en termes généraux comme le mouvement de personnes entrant dans un pays ou une région où ils n'ont pas l'intention de demeurer ou de s'installer de façon permanente. Il s'agit en fait d'un concept général englobant le transit et la migration et impliquant un mouvement temporaire. Le terme s'applique surtout comme une catégorisation du mouvement, la migration au départ temporaire pouvant devenir permanente inversement.

NON RESSORTISSANT – Personne ne jouissant pas de la nationalité / citoyenneté de son État de résidence.

Le terme étranger est parfois utilisé comme synonyme de non ressortissant. Cela peut être le cas dans un contexte juridique mais aux yeux de l'opinion publique, le terme a une connotation négative qui suggère une distance artificielle et une « altérité » essentielle. Ces termes doivent donc être utilisés avec précaution.

PAYS D'ORIGINE / DE TRANSIT / DE DESTINATION

Pays d'origine : Pays d'où provient un individu ou un groupe d'individus, à savoir le pays de sa nationalité ou pour une personne apatride, le pays de sa résidence habituelle.

Pays de transit : Pays que traverse un individu ou un groupe d'individus, avec la possibilité de s'y installer temporairement, sur le chemin vers un pays de destination donné.

Pays de destination : Pays constituant la destination d'un individu ou d'un groupe d'individus.

Il convient de souligner que l'identification du pays d'origine, de transit ou de destination d'un individu ou d'un groupe spécifique peut dépendre de la perspective adoptée. Les conditions sont également parfois considérées comme les qualifications requises par les pays per se, démontrant l'aspect prédominant du

profil migratoire du pays en question. Bien que cette utilisation des conditions reste d'actualité, leur distinction peut dans la pratique être légèrement arbitraire face à la complexité grandissante des itinéraires et des tendances migratoires mondiaux. La recherche montre que les pays sont souvent simultanément d'origine, de transit et de destination. Dans le contexte d'une migration de long terme, les termes pays d'installation ou de résidence sont souvent utilisés comme synonymes de pays de destination, bien que le premier puisse faire référence à une procédure en cours. Le pays de résidence habituelle d'une personne peut être défini comme le « pays dans lequel une personne vit, c'est-à-dire pays dans lequel elle dispose d'un logement qui lui sert habituellement pour son repos quotidien. Un voyage temporaire à l'étranger à des fins de loisirs, de vacances, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux n'entraîne pas de changement de pays de résidence habituelle » (Division statistique de l'ONU, « Recommandations en matière de statistiques des migrations internationales, Première révision », 1998).

Les termes pays/État émetteur, destinataire ou d'accueil devraient être utilisés avec précaution. Ils peuvent parfois suggérer une implication proactive des autorités ou des sociétés nationales à un certain moment du processus de migration, qui n'est pas toujours évidente. Cependant, il convient de noter que ces termes apparaissent parfois dans des accords bilatéraux entre pays.

PERSONNE DÉPLACÉE POUR RAISONS ENVIRONNEMENTALES – Personne dont le mouvement migratoire est contraint et décidément provoqué par un facteur environnemental.

Il n'existe pas de définition du terme généralement acceptée. Il est utilisé comme alternative légèrement plus neutre au terme réfugié environnemental, également utilisé pour décrire les individus déplacés à cause de catastrophes naturelles et provoquées par l'homme ou de dégradations environnementales. Les deux termes doivent être utilisés avec précaution car ils ont tendance à sous-entendre que la cause du déplacement est unique, ce qui peut prêter à confusion. Bien que plus souvent utilisé, le second terme est particulièrement problématique. Le terme « réfugié », implique généralement le fait de traverser des frontières étatiques, alors que les mouvements concernés dans ce cas particulier peuvent être intra-étatiques. De plus, il entraîne un risque important de dilution du concept de « réfugié » tel que juridiquement défini dans la Convention sur les réfugiés de 1951, bien qu'il puisse avec raison souligner le caractère forcé du mouvement. L'utilisation du terme réfugié environnemental n'est dès lors par recommandé, bien que fréquemment utilisé.

Le terme réfugié pour raisons climatiques, bien que renvoyant plus spécifiquement aux mouvements causés par le changement climatique, soulève les mêmes questions. Le terme migrant pour raisons environnementales est également utilisé pour désigner « des individus ou groupes d'individus qui, pour des raisons induites par des changements environnementaux soudains ou progressifs affectant négativement leur vie et leurs conditions de vie, sont contraints ou choisissent de quitter leur domicile habituel, temporairement ou de façon permanente, pour se déplacer soit à l'intérieur de leur pays ou à l'étranger. » (Source : OIM). Cependant, l'expression migrant pour raisons environnementales peut elle-même prêter à confusion, le terme « migrant » étant généralement utilisé en cas de migration volontaire (sauf spécification contraire de « migrant forcé »). Les mouvements de population causés par l'environnement (MPCE) font l'objet d'une attention grandissante dans les cercles politiques et académiques.

RÉFUGIÉ – Personne en-dehors de son pays d'origine qui ne peut y retourner par crainte fondée de persécution ou qui est incapable ou refuse d'y retourner à cause de menaces sérieuses et indiscriminées contre sa vie, son intégrité physique ou sa liberté résultant d'une violence généralisée ou d'événements représentant une menace grave pour l'ordre public.

La définition la plus usitée est celle de l'article 1 section A (2) de la Convention relative aux réfugiés de 1951, laquelle définit un réfugié comme une personne qui « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. » Selon cette Convention, la persécution doit être discriminatoire afin de pouvoir solliciter le statut de réfugié et liée à au moins une des cinq raisons spécifiées : la race, la religion, la nationalité, l'appartenance à un certain groupe social ou ses opinions politiques. Les instruments régionaux de droit des réfugiés ont interprété le terme « réfugié » comme englobant également des menaces en situation de conflit et de désordre public sans avoir à démontrer que les critères de la Convention de 1951 sont remplis. Les deux références habituelles sur ce sujet se trouvent à l'article I de la Convention de l'OUA de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique et de la Déclaration non contraignante de Carthage sur les réfugiés de 1984.

L'utilisation linguistique commune du terme réfugié n'implique souvent que la notion de migration forcée mais n'a pas nécessairement de justification légale. Elle diffère par conséquent significativement des définitions juridiques et internationales mentionnées ci-dessus. Son utilisation peut soulever des questions dans le cas de l'expression réfugié économique, apparue dans les médias pour suggérer que les raisons

économiques peuvent autant justifier la fuite que les raisons politiques. À certaines conditions, le manque d'accès aux droits économiques et sociaux peut également justifier le statut de réfugié, par exemple en cas de refus discriminatoire d'accès aux ressources. Cependant, en général de telles associations terminologiques peuvent masquer les distinctions nécessaires et doivent dès lors être rejetées.

RÉUNIFICATION / REGROUPEMENT FAMILIAL – Action de regrouper les membres d'une famille, en particulier les enfants, les conjoints et les personnes âgées à charge.

La réunification/le regroupement familial permet aux personnes d'exercer leur droit humain à la vie de famille en dehors de leur pays d'origine (dans un contexte migratoire). Le droit au respect de la vie de famille est consacré par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (Article 16). De plus, plusieurs instruments internationaux, tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966 et la Convention de l'ONU de 1990 relative aux travailleurs migrants, soulignent l'importance de la vie de famille et encouragent le regroupement familial. La Convention de 1989 sur les droits de l'enfant consacre le droit à la réunion familiale, selon la perspective de l'intérêt de l'enfant. Elle dispose que « toute demande faite par un enfant ou ses parents en vue d'entrer dans un État partie ou de le quitter aux fins de réunification familiale est considérée par les États parties dans un esprit positif, avec humanité et diligence. » (Article 10, par. 1). Selon une perspective administrative et politique, le regroupement familial est une cause d'autorisation d'immigration de membres de la famille dans un pays où l'un des membres réside. Les conditions pour être éligible au regroupement familial varient au niveau international et peuvent être législativement modifiées dans le temps.

La formation familiale est parfois utilisée pour désigner des situations où des relations sont nouées après la migration. Elle ne sous-entend pas d'existence préalable de structure familiale. Le statut de réfugié peut être élargi au conjoint et aux personnes à charge de personnes qui rencontrent les conditions d'octroi du statut de réfugié. Dans ces cas, ils peuvent alors bénéficier de ce que l'on appelle statut de réfugié par assimilation.

TRAFIC D'INDIVIDUS / D'ÊTRES HUMAINS – Le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes. (Source : Protocole de 2000 visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée).

Les Protocoles de Palerme de 2000 sont utiles pour introduire la distinction entre le trafic et la migration clandestine. Selon ces protocoles, le terme « trafic » décrit généralement les mouvements d'individus contre leur gré, alors que la migration clandestine implique le consentement et une transaction. La coercition et l'exploitation sont les deux caractéristiques fondamentales du trafic. La même définition du trafic a été développée dans les « Recommended Principles and Guidelines on Human Rights and Human Trafficking » (Principes et orientations recommandés en matière de droits de l'homme et de trafic d'êtres humains) développés par le HCDH en 2002. Ils fournissent une approche d'orientation politique pratique et axée sur les droits de la prévention du trafic et de la protection des victimes de trafic avec pour objectif de faciliter l'intégration de la perspective des droits humains dans les législations, les politiques et les interventions de lutte contre le trafic nationales, régionales et internationales. Le trafic étant avant tout forcé, les victimes peuvent être identifiées et nécessiter une protection internationale. Le trafic, à la différence de la migration clandestine, peut être interne ou transfrontalier.

TRANSFERTS DE FONDS – Revenus et ressources matérielles transférés par les migrants internationaux ou les réfugiés à des destinataires dans leur pays d'origine.

Statistiquement, les transferts de fonds sont souvent définis comme la somme des transferts de fonds des travailleurs, des compensations des employés et des transferts de migrants. Les transferts de fonds des travailleurs sont les transferts privés courants des travailleurs migrants résidant dans un pays donné à destination de personnes dans leur pays d'origine. Si les migrants vivent dans le pays d'installation pour un an ou plus, ils sont considérés comme résidents, indépendamment de leur statut migratoire. Si les migrants sont dans le pays d'installation depuis moins d'un an, l'entièreté de leur revenu dans le pays d'accueil doit être considérée comme une compensation d'employé. (Source : Fonds monétaire international, Balance of Payments Manual). La croissance mesurée du volume des transferts de fonds est l'un des éléments importants liés à la migration (internationale) contemporaine. L'impact de développement et le potentiel des transferts de fonds bénéficient d'une attention grandissante, les données disponibles suggérant qu'ils surpassent à présent le volume de l'Aide publique au développement (APD), voire l'Investissement direct étranger (IDE).

TRANSFERTS DE CAPITAL SOCIAL – Compétences, qualifications, connaissances, pratiques et idées transmises par les migrants internationaux à leur pays d'origine.

Transfert de connaissance est un autre terme générique souvent utilisé dans ce contexte. Les transferts sociaux sont également utilisés comme synonymes de transfert de capital social et en opposition avec la définition commune du terme transferts de fonds. Les transferts sociaux englobent les idées, les pratiques, les identités et le capital social envoyés d'un pays de résidence à un pays d'origine par des migrants individuels ou collectifs. Les transferts de capital social ont tendance à être une contrepartie locale négligée des flux monétaires mondiaux au niveau macroéconomique. Ils contribuent cependant également aux transformations sociales causées par les mouvements migratoires mondiaux.

TRAVAILLEUR MIGRANT – Personne qui va exercer, exerce ou a exercé une activité rémunérée dans un Etat dont elle n'est pas ressortissante. (Source : Article 2.1 de la Convention internationale de l'ONU de 1990 sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille).

Cette définition est largement utilisée et acceptée, bien que la Convention de l'ONU de 1990 sur les travailleurs migrants qui la contient ne soit à ce jour pas universellement signée ou ratifiée. Le terme implique souvent l'existence d'un contrat, d'un permis ou d'un visa de travail, bien que la définition proposée ci-dessus ne soit pas restrictive. La convention susmentionnée identifie plusieurs catégories spécifiques en son article 2. Les travailleurs saisonniers désignent ainsi « les travailleurs migrants dont l'activité, de par sa nature, dépend des conditions saisonnières et ne peut être exercée que durant une partie de l'année ». Les travailleurs frontaliers désignent « les travailleurs migrants qui maintiennent leur résidence habituelle dans un État voisin auquel ils reviennent en principe chaque jour ou au moins une fois par semaine ». L'expression « travailleurs employés au titre de projets » désigne les travailleurs migrants qui ont été admis dans un État d'emploi pour un temps déterminé pour travailler uniquement à un projet spécifique exécuté dans cet État par leur employeur ». D'autres catégories spécifiques de travailleurs migrants sont également reprises dans la convention. Le terme migrant économique est parfois utilisé pour spécifier la motivation de la migration, à savoir l'opportunité économique, l'emploi ou le travail. Selon le contexte, cette utilisation peut devenir réductrice, si l'importance d'autres facteurs de la décision de migrer ou d'autres aspects de l'activité ou de la contribution du migrant sont négligés.